L'unité

N°4 - 2F50 Hebdomadaire socialiste 18 février 1972

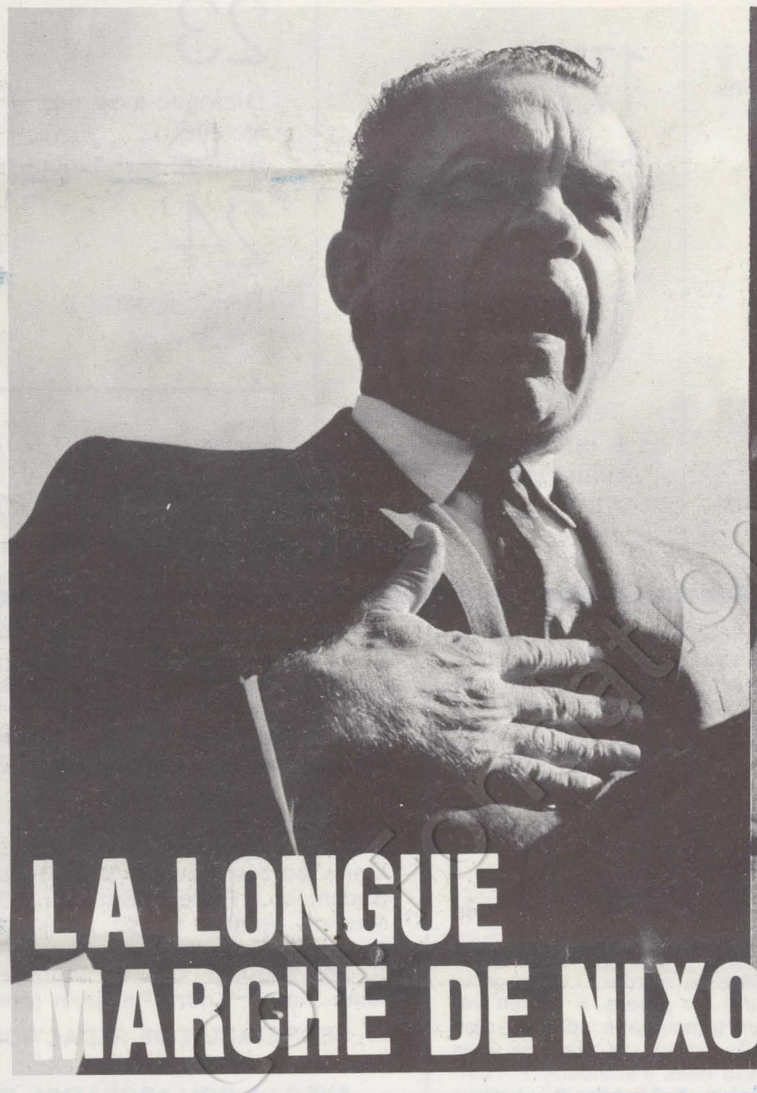



LA LONGUE MARCHE DE NIXON

Les ultras piaffent / L'impôt injuste / Heath s'enfonce / Mélina Mercouri / Le travail qui tue / L'information sous cellophane

Sommaire

3
Majorité
Les ultras piaffent
Contrats : Des locomotives qui déraillent

5
Ma part de vérité : Le facteur et l'ordre établi, par François Mitterrand

6
Censure : La mémoire courte

7
A contre-pied

8
Social : Le travail qui tue

10
Justice : Un honorable boucher

11
Europe : Les réceptions de César

12
Chine : La Longue Marche de Nixon

14
Grande-Bretagne : Heath s'enfonce dans les ténèbres

15
Humeur : Habeas corpus, par Henri-François Rey

16
Science : La trame de la vie

17
Le livre de la semaine : La Mercouri et les colonels

18
Télévision : L'information sous cellophane
Au risque de vous plaire

19
Culture : Opération livres d'alcôve

20
Document : Impôts : Les causes électorales de l'injustice
Réforme à l'allemande

23
Dialogue avec nos lecteurs
Bulletin d'abonnement

24
Bande à part

Photos
Gamma (pages 1, 4, 10, 11, 14, 17, 20)
Guena (pages 3, 18)
Magnum (page 1)
André Perlstein (pages 6, 8, 9)

Mots croisés

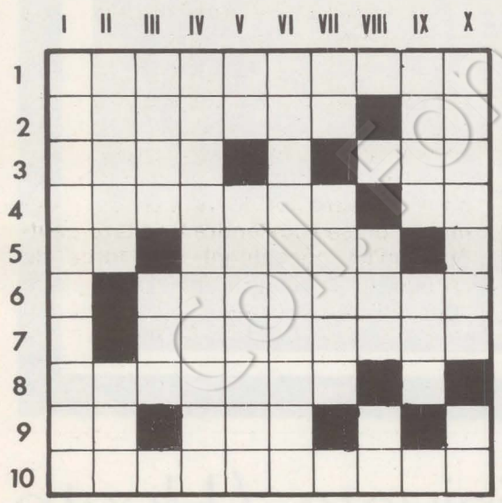

Problème n° 4

HORIZONTALEMENT

1 - Quand elles sont perpétuelles, il y a de quoi se taper la tête contre les murs. 2 - En bien piteux état. Permet de joindre mieux que le téléphone de Galley. 3 - Un fou volant. Cherche sa sœur bien souvent. 4 - Tendez la vôtre à Marcellin, il vous en passera deux. Léon Hamon en dit moins que lui. 5 - Fontanet est celui du volant... de chômage. Calcul qui n'a rien de différentiel. 6 - Avec tout ce qui leur arrive, Rives-Henrys et Roulland doivent difficilement le rester. 7 - Il vaut mieux ne pas oublier de prendre ses mesures. 8 - Comme la Ve République, elle a tendance à s'écarter de son point de départ. 9 - Comme Frenkel, bien attrapé. Possède. 10 - Comme Marcellin, il dirige le service intérieur.

VERTICALEMENT

1 - Voir la vie en morose. 2 - Succéda à un Charles. N'est certainement pas en odeur de sainteté, même au Vatican. 3 - Seul, on préfère le garder. Lettre grecque. 4 - Mettrai en pelote. 5 - Bien venu. Laissais un témoignage écrit de mon passage. 6 - Evitez-les, ce sont de vrais crampons quand elles s'étendent. 7 - Lettres de démission. A Allonge. 8 - Lettres de crédit. Canton. 9 - Capitaine qui eut affaire au 6 vertical. Certains en profitent pour faire leur beurre, d'autres des pâtés. 10 - Risque de provoquer un arrêt de la circulation. Pose un problème.

SOLUTION DU PROBLEME DU N° 3

HORIZONTALEMENT : 1. Alligators. - 2. Nièvre. Ria - 3. Dateurs. Du. - 4. RR. Tea. Et. - 5. Odalisque. - 6. Noé. Ur. - 7. Ys. Ir. Eire. - 8. Nonsens. Or. - 9. Ed. Lue. - 10. Sarrasines.

VERTICALEMENT : 1. Androgynes - 2. Liard. Soda. - 3. Let. An. - 4. Ive. Loisir. - 5. Grutière. - 6. Aérés. Nos. - 7. Saqués. - 8. Or. Uri. LN. - 9. Ridée. Roue. - 10. Saut. Pères.

Rédaction : 5 rue Viollet-le-Duc (Paris 9e) Tél. : 878.44.34
Administration : 41 bd de Magenta (Paris 10e) Tél. : 208.23.50
Directeur général : Pierre Mauroy
Directeur de la rédaction : Claude Estier

REDACTION
Serge Richard (rédacteur en chef) Claude Fuzier, Guy Perrimond, Jean-Marie Borzeix, Nicolas Brimo, Michèle Backmann, Robert Butheau, Gisèle Charzat, Henri-P. Marc, Daniel Mitrani, Gilberte Muller, Christiane Peyre, Pierre Thibault, Claude Vintoux, Antoine Violet ; André Perlstein (photos).

SECRETARIAT DE REDACTION
Nicole Chaillot

AVEC LA COLLABORATION DE
Jean-Pierre Chevènement, Georges Conchon, Yves Durrieu, Roger Fajardie, Georges Fillioud, Claude Gault, Gérard Jaquet, Pierre Joxe, Pierre Lavau, Emile Loo, François Mitterrand, Robert Pontillon, Henri-François Rey, Georges Sarre, Dominique Taddeï.

ADMINISTRATION
Conseiller technique : François de Grossouvre
Relations extérieures : J.A. Niel
Publicité : J.C. Charlet
Directeur de publication : Michel Lecornet.
Société éditrice : Les Nouvelles Editions de l'An 2 000.

Collection Jean-Jaurès

Les ultras piaffent

Parlant aux Français le jour même où ils venaient d'adresser à leur percepteur le montant de leur tiers provisionnel, Jacques Chaban-Delmas n'en a sans doute pas convaincu beaucoup que la loi sur l'avoir fiscal — dont il a reconnu avoir bénéficié, sans expliquer pour quels dividendes — est une loi d'équité. Lui-même l'a trouvée « trop compliquée » et a admis qu'il serait souhaitable de « trouver d'autres formules ». Mais la loi existe depuis sept ans et nul, au sein de la majorité, ne s'était avisé jusqu'ici d'en demander la modification. Le Premier ministre céderait-il soudain à la campagne de subversion ?

Quant aux sujets de réflexion qu'il a proposés aux Français, ils ont de quoi les laisser perplexes. Il est bon d'invoquer la « protection de la vie privée », mais de quel côté, d'abord, a-t-on coutume de la violer ? Il est heureux de privilégier, dans l'exercice de la démocratie, le « fortifiant débat d'idées ». Mais allez donc dire cela à René Tomasini !

Parce qu'il lui fallait donner l'image d'un homme décidé à ne pas reculer, Chaban-Delmas a brandi à nouveau son hochet favori : la « nouvelle société ». Mais là, pour être convaincant, il aurait fallu qu'il y crût lui-même. C'était plus difficile encore que pour l'avoir fiscal. De là vient sans doute que, mardi soir, l'invité de Pierre Desgraupes n'a pas crevé l'écran.

CLAUDE ESTIER

Georges Pompidou passe à travers les gouttes. Depuis l'éclosion du scandale de La Garantie foncière jusqu'aux derniers rebondissements de l'affaire des impôts du Premier ministre, les rudes giboulées qui se sont abattues sur le gouvernement, et jusque sur l'entourage du président de la République, n'ont, en apparence, atteint en aucune façon celui-ci. Sa « cote », étonnamment stable, se maintient, à en croire les sondages de l'Ifop, à un niveau que le général de Gaulle n'a dépassé qu'en de rares occasions et le plus souvent à des moments de crise aiguë (les barricades, le putsch, le cessez-le-feu en Algérie...)

Réunis le 11 février à l'hôtel Lutétia, à Paris, les secrétaires fédéraux de l'U.d.r. ont adressé à Pompidou un message l'assurant de leur « indéfectible attachement ». La formule mérite attention. Puisque ces mêmes secrétaires fédéraux, ainsi que le Comité central du parti gouvernemental, se sont contentés d'apporter au Premier ministre « le témoignage de leur confiante amitié ». Plus que jamais, l'U.d.r. s'affiche en tant que parti pompidolien et tisse des liens étroits entre son destin et celui du chef de l'Etat. Les candidats de l'U.d.r. iront à la bataille électorale sous le portrait de Pompidou. Pas sous celui de Jacques Chaban-Delmas.

Ce dernier a été profondément touché — politiquement, mais aussi moralement — par les attaques auxquelles la publication de ses déclarations d'impôts ont donné lieu. Dans cette affaire, s'est abîmé ce triomphalisme à l'américaine qui faisait l'essentiel de son style. Il est apparu mardi, sur les écrans de la télévision, grave, meurtri, pathétique. Peut-être a-t-il ainsi mieux convaincu les sceptiques qu'avec un brillant discours, optimiste et désinvolte.

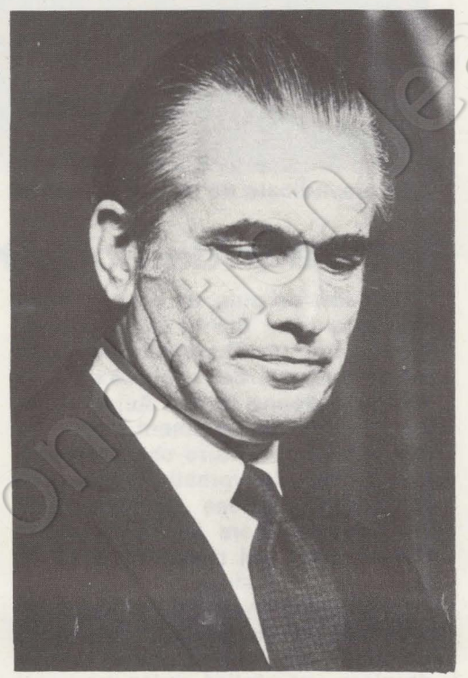

Jacques Chaban-Delmas.

Mais que reste-t-il de son personnage et de sa politique ? Chaban-Delmas dit : je continuerai. Mais avec qui, et pour quoi faire ?

En ne reprenant pas à son compte les furieuses attaques lancées par les « durs » de l'U.d.r. — René Tomasini, Alexandre Sanguinetti, Michel Debré — contre les agents de la « subversion » de tout poil, à commencer par les communistes et les journalistes, le Premier ministre a clairement marqué sa volonté de ne pas accepter l'aide intéressée des ultras. En se faisant l'avocat d'une liberté de la presse dont il subit pourtant aujourd'hui d'amers effets, Chaban-Delmas se garde à droite. En affirmant sa détermination



René Tomasini.

de poursuivre la construction de la « nouvelle société », il se refuse à donner un gage trop visible aux plus conservateurs de ses amis.

Ceux-ci, pourtant, piaffent d'impatience. Ainsi, les C.d.r. ne se satisfont pas d'être cantonnés dans le rôle de nervis du régime. Yves Lancien, leur président, menace : si la majorité néglige aujourd'hui leurs services, demain « on se souviendra trop tard peut-être qu'ils constituent une force de recours ». D'ailleurs, nombreux sont ceux qui, au sein de l'U.d.r., auraient souhaité voir Chaban-Delmas — qui reste en titre « chef de la majorité et le leader de l'U.d.r. » — s'engager plus résolument sur les brisées de Tomasini, renier ses utopies réformistes et rompre des lances contre l'opposition.

En refusant de se plier à ces exigences, le Premier ministre se coupe du gros des troupes de la majorité. Et il apparaît impossible qu'il trouve, à l'intérieur de celle-ci, de nouveaux appuis. En dépit de certains « fauriens » qui, comme le député de l'Aube Paul Granet, affirment : « Il ne serait peut-être pas inutile que le Premier ministre utilisât ses appuis politiques naturels. Il y a des « réformateurs maximalistes » dans la majorité;

→

→

ils sont plus orthodoxes qu'on ne le croit, moins maniaques qu'on ne le dit. Il y a toute une majorité qui est aussi désorientée que disponible. » Mais cette majorité-là, quoi qu'on en pense, ne constitue pas la majorité de la majorité.

Expédier les affaires courantes

Accepté jusque-là par l'U.d.r. avec beaucoup de réticence, Chaban-Delmas risque fort de s'y trouver de plus en plus isolé. Son rôle et son influence y furent toujours fonction de ses succès personnels. L'épreuve qu'il traverse aujourd'hui ne peut que lui être préjudiciable. D'autant que la politique sociale qu'il prétend poursuivre, et dont il fit longtemps son cheval de bataille favori, se trouve battue en brèche par le refus des syndicats quasi unanimes de renouveler les contrats de progrès *(voir ci-contre)*. Sans le soutien de ses amis, sans la participation de ses principaux partenaires, que pourra faire le Premier ministre, sinon expédier les affaires courantes ?

En plaçant son action, comme il l'a dit mardi soir, sous « la haute autorité du chef de l'Etat », Chaban-Delmas s'en remet implicitement à lui pour résoudre ce dilemme. Son intervention à la télévision n'a finalement rien réglé. Le maire de Bordeaux a peut-être réussi à convaincre une partie de l'opinion de sa bonne foi et de son intégrité, cependant il n'a pas réussi à transformer cette confession publique en une victoire politique.

Mais « l'affaire Chaban » a déjà pour conséquence de modifier l'équilibre des forces et la hiérarchie des pouvoirs sur lesquels repose le régime. Au sein du gouvernement, la figure de Valéry Giscard d'Estaing tend à effacer celle de Chaban-Delmas. Au sein de la majorité, le clan des ultras entrevoit une nouvelle occasion de dicter sa loi au clan des réformistes.

Enfin, et surtout, la popularité du Président croît au fur et à mesure que décroît celle de son Premier ministre. Pourtant Pompidou se contente d'utiliser ses armes favorites, des armes de paysan : la patience et le silence. Mais le malheur des uns fait naturellement le bonheur des autres.

JEAN-MARIE BORZEIX



L'intersyndicale de la Régie Renault après la rupture.

Contrats : des locomotives qui déraillent

Une fois de plus, ce sont les cheminots qui ont tiré le signal d'alarme. La rupture des discussions sur les « contrats de progrès » à la S.n.c.f. a donné le ton. Aujourd'hui, les négociations piétinent dans tous les secteurs : rupture chez Renault, échec des conversations dans la métallurgie, où les syndicats doivent donner, vers la fin du mois, une réponse qui risque bien d'être négative. Seule discussion qui pourrait être positive : celle entre les syndicats et les patrons des Charbonnages de France. En effet, ces derniers ont réalisé qu'un nouveau fiasco serait du plus mauvais effet, et ont sorti de leurs tiroirs des propositions plus généreuses. Loin de correspondre aux revendications syndicales, elles constituent, néanmoins, un léger progrès. Les syndicats répondront ce vendredi.

Pour le gouvernement, c'est le seul dossier un peu encourageant. Mais il ne peut cacher la réalité : les « contrats de progrès », locomotives de la politique sociale de Jacques Chaban-Delmas, sont sans doute en train de dérailler. Chacun s'en renvoie la responsabilité. A Matignon, on accuse les syndicats de refuser systématiquement la politique contractuelle. Les syndicats, eux, estiment qu'il est inutile de signer un contrat qui n'apporte aucune amélioration par rapport à l'année précédente, rejettent la faute sur l'intransigeance du patronat et du gouvernement.

A cet échec, s'ajoute un mécontentement qui se généralise : en province, les syndicats dénoncent l'accord Berliet, le personnel du centre spatial de Brétigny est mécontent et les employés de la Sécurité sociale se plaignent de leurs salaires. Tout le monde, enfin, s'inquiète de la hausse des prix, du chômage, des conditions de travail et manifeste à ce sujet. Georges Séguy déclare au « Figaro » : « La perspective d'un changement de régime est à l'ordre du jour ». Et, ce vendredi, les cheminots organisent une journée d'action revendicative.

Est-ce à dire que des grèves sont imminentes ? Au niveau confédéral, rien — semble-t-il — n'est encore décidé. Personne n'ose affirmer que le mécontentement général va se cristalliser et éclater. Mais nul n'oserait jurer du contraire. Les confédérations C.g.t. et C.f.d.t. ont, en tout cas, décidé de faire taire leurs divergences et de suivre ensemble « le développement de la situation revendicative ».

M.B.

Ma part de vérité

Le facteur et l'ordre établi

12 février

Avec dix-huit à dix-neuf millions de Français — chiffre de l'O.r.t.f. — j'ai suivi, l'autre jeudi, « L'Actualité en question ». De nouveau, j'ai vérifié cette loi du genre : à la télévision, ce qui se dit compte moins que ce qui se voit. Ce qu'a dit Giscard d'Estaing, en effet, je ne l'ai guère en mémoire. Mais son visage m'a tout raconté. Au début de l'émission, j'ai eu de la peine à saisir un regard dirigé parfois hors de l'écran, à la recherche de je ne sais quoi. Cette inquiétude, rare chez lui, révélait le peu de cas qu'il faisait de son dossier, impeccable naturellement et pourtant si fragile devant « **le doute** » qu'aucun dessin sur tableau blanc, aucun argument, aucune habileté, il le sentait, ne serait capable de vaincre.

Sa maîtrise vite revenue n'a pas effacé l'impression première, mais donné le spectacle d'un homme politique rompu aux règles de son art, qui, après avoir imposé à ses adversaires le terrain du combat, n'avait plus qu'à choisir ses armes et s'en servait à merveille. Alors, il fut parfait d'aisance, de naturel. Je me souvenais, en l'observant, du conseil que me répétait Stellio Lorenzi, en 1965 : « Soyez naturel, mais je vous avertis que, pour le devenir, il vous faut beaucoup travailler. » Qu'ai-je appris sur le fond ? Moins, au bout d'une heure, que ne m'en avait enseigné Gilbert Bécaud le temps d'une chanson : «Ah ! si j'avais des sous, je ferais des affaires, mais pour faire des affaires... il faut avoir des sous ».

Traiter de la fiscalité sans préciser que 65 % de nos impôts sont indirects, c'est-à-dire que le pauvre les paie au même taux que le riche, qu'ils frappent la consommation et poussent à la vie chère, plus rigoureuse pour le pauvre que pour le riche, que depuis 1958 le nombre des familles assujetties à l'impôt sur le revenu s'est accru de cinq à onze millions, que ces familles sont les plus modestes, tandis qu'exonérations et privilèges sont réservés aux contribuables favorisés par la fortune, ce tour de force dialectique de Giscard d'Estaing, s'il permet d'admirer la souplesse de l'esquive, ramène le plaidoyer à son niveau exact.

Je n'aime pas le ton du père noble qui sort d'un mauvais lieu. La tirade du ministre des Finances sur « la société qu'on nous prépare », où « le facteur se mettra à lire notre courrier », avait cette résonance-là. Car si le facteur ne lit pas encore notre courrier, le gouvernement auquel appartient Giscard d'Estaing écoute déjà notre téléphone (Jean Ferniot l'a remarqué). Au nom de la loi, la police, sous prétexte de drogue, peut fouiller nos tiroirs à toute heure de la nuit. De bizarres services spéciaux épient nos gestes, nous suivent dans la rue, notent nos rendez-vous. Un soupçon, et la

PAR FRANÇOIS MITTERRAND

machine à broyer l'individu s'ébranle : six jours d'interrogatoire sans véritable contrôle judiciaire, sans défense, débouchent, si l'Etat le veut, sur ce tribunal d'opinion qu'est la Cour de sûreté. Et quand on s'appelle Ben Barka, nul besoin de formalités.

L'envie me démangeait d'interrompre le donneur de leçons pour lui dire : comment osez-vous évoquer un secret professionnel que bafouent les pouvoirs publics ? Cette société que vous redoutez, nous la tenons de vous, qui n'avez de principes que lorsqu'ils vous protègent. Pourquoi le facteur ne lirait-il pas mon courrier quand vous le faites ? Le droit est indivisible. Vous l'avez oublié. De quoi vous plaignez-vous ?

Georges Fillioud, par ses questions directes, franches, débarrassées des faux-fuyants de la technique, a ramené à deux reprises le débat à sa vraie dimension. Mais il a été empêché d'assurer ses coups. Quatre journalistes sur un plateau, c'est trop. Ils se gênent, dispersent l'attention des spectateurs et ouvrent eux-mêmes au gibier qu'ils traquent les issues de secours. Lequel, s'il est avisé (et il l'était diablement, jeudi !), n'a plus qu'à attendre l'occasion — qu'il trouve toujours — de s'échapper. A ce jeu de colin-maillard, ce n'est pas celui que l'on croit qui a les yeux bandés.

14 février

Deux cent quatre-vingt mille mineurs anglais sont en grève. Ils refusent pour insuffisance les 7,9 % d'augmentation que leur propose la direction des Charbonnages. La grève, un chantage ? L'a-t-on assez souvent entonné, cet odieux refrain, dans les partis conservateurs ! La grève n'est un plaisir pour personne. Mais elle atteint d'abord ceux qui n'ont plus que ce moyen-là pour défendre leur droit de vivre. La perte de salaire, la crainte du chômage, l'angoisse au foyer de chacun, la gêne pour tous, le danger d'être mal compris par d'autres catégories de travailleurs, tout cela, il faut le supporter. Les maîtres de l'appareil de production spéculent sur la lassitude qu'engendre tant de misère.

La grève apparaît alors telle qu'elle est : un moment de la lutte des classes. Mais le temps qui passe change le rapport des forces. Je ne serai pas grand clerc en prédisant qu'un jour prochain, M. Heath accordera beaucoup plus que les 7,9 % pour lesquels il a pris le risque de paralyser l'économie de son pays. Quand on fera les comptes, on s'apercevra que la grève a coûté plus cher que la négociation. Ce ne sera pas la première fois. Mais à qui la faute ? Et de quel côté le chantage ?

15 février

J'ai plaint ce soir Jacques Chaban-Delmas. Sa tristesse n'était pas feinte, malgré le différé. J'imaginais les techniciens criant, après le plus sincère des soupirs : « Recommencez. » Petite épreuve, non la moindre.

Je l'ai écrit dans ces colonnes, le Premier ministre incarne un système qui le perd et le sauve à la fois. Il le perd dans la mesure où, jouissant d'un privilège, le deuxième personnage de l'Etat s'est abstrait des servitudes du peuple qu'il dirige. Le verbe participer, même employé à tort et à travers, dit bien ce qu'il veut dire. Les Français en veulent confusément à celui qu'ils aiment déjà moins pour s'être séparé d'eux. Il le sauve en lui fournissant l'occasion de rameuter, sous la bannière de l'ordre établi, les troupes dispersées par les premières pétarades.

Un mérite : s'il n'a pas tout expliqué, dans la difficulté Chaban-Delmas a gardé la mesure. Lui n'a pas réveillé les ombres de Hitler et de Mussolini. Peut-être devine-t-il comme chacun que, s'il y a fascisme quelque part, il pointe sous les outrances de sa majorité.

La mémoire courte

C'est une histoire de barbouzes, de truands et de flics. Novembre 1965. Dans un pays du bassin méditerranéen soumis à une dictature sanglante, l'opposition de gauche s'efforce de s'organiser, malgré la répression de la police politique, qui a déjà contraint son leader, Sadiel, à vivre en exil à Genève. Le ministre de l'Intérieur de ce pays, le colonel Kassar, décide d'éliminer Sadiel.

Et l'histoire de « l'Attentat », le prochain film d'Yves Boisset, commence.

Sadiel doit être enlevé. Mais, pour cela, le colonel Kassar a besoin de complicités : en Suisse, Sadiel est trop bien protégé. On décide alors de l'attirer à Paris. C'est un journaliste, Darien, qui est chargé de ce triste travail. Impossible, pour lui, de refuser : la police le tient. Arrêté pendant la guerre d'Algérie, il a craqué et dénoncé quelques camarades. Et on lui a proposé de garder le silence sur ce moment de faiblesse... en échange de quelques menus services. Un avocat, Me Lempereur, proche des milieux gouvernementaux et mêlé à des affaires troubles, lui « suggère » d'attirer le leader à Paris. Le prétexte : il sera invité à une émission de télévision sur le Tiers Monde. Darien accepte. Sadiel, qui a confiance en lui — ils se sont connus dans un réseau de soutien au F.l.n. — accepte aussi.

On suicide

Les deux hommes se donnent rendez-vous chez Lipp. Sadiel n'en franchira jamais le seuil. Devant la brasserie, en plein jour et en plein boulevard Saint-Germain, il est enlevé par des truands aidés de policiers. On l'enferme dans une villa des environs de Paris, une belle maison qui appartient à un individu bizarre, un nommé Aconetti, truand, proxénète, proche du Sac. Là, Sadiel reçoit la « visite » du colonel Kassar, arrivé la veille à Paris. Puis Kassar repart dans son pays, tandis qu'une caisse prend, par la valise diplomatique, le même chemin.

L'opinion publique a été alertée. La police judiciaire française prend l'affaire en main. Et ne trouve rien. Sadiel a disparu. On ne le retrouvera jamais.

Une seule personne peut apporter des éclaircissements : Darien. Pris de remords, il décide d'ailleurs de tout révéler. Mais il n'a pas le temps, « on » le suicide.

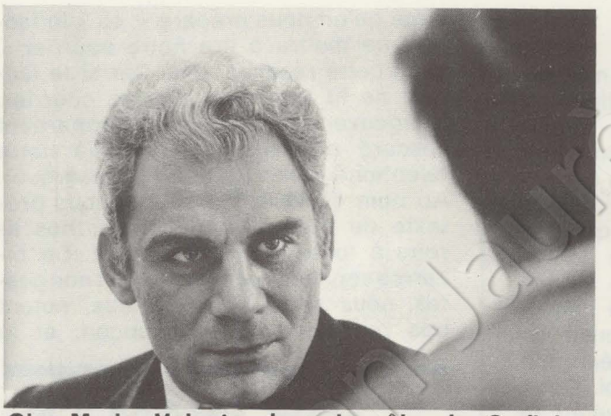

Gian-Maria Volonte dans le rôle de Sadiel.

Le gouvernement décide alors d'apaiser les esprits. On enterre l'affaire et un haut fonctionnaire déclare au cours d'une conférence de presse : « Il n'y a pas d'affaire Sadiel. Il n'y aura pas de seconde affaire Ben Barka ». Fin.

Dans la soute

Cette histoire vous rappelle quelque chose ? C'est parce qu'elle réveille de mauvais souvenirs chez beaucoup de gens que Boisset a autant de difficulté à tourner son film.

On ne le censure pas : l'œuvre a reçu toutes les autorisations préalables. Mais c'est pire. On « oublie » de répondre aux demandes d'autorisation, nécessaires pour tourner dans les administrations, les « parcs et jardins » et bien d'autres endroits. « Vous voyez, nous sommes ainsi en butte à une politique astucieuse, explique Boisset. Il n'y a pas d'interdiction, mais il n'y a pas d'autorisation non plus. Normalement, il faut 8 à 15 jours pour obtenir une autorisation. Nous, au bout d'un mois et demi, nous n'en avons reçu aucune. » Seules réponses qui arrivent jusqu'à Boisset : les refus. Celui de Marcel Bleustein-Blanchet, qui ne veut pas qu'on tourne dans ses drugstores. Celui des services de relations extérieures de la R.a.t.p. Celui de la compagnie Air-France, qui ne veut pas qu'on filme le simple chargement d'une caisse dans la soute d'un de ses avions. Inquiète tout de même des réactions que ne manqueront pas de créer ces interdictions, la Préfecture de police, lundi, a cédé in extremis sur un point : Boisset pourra tourner dans les rues de Paris.

Face à cette censure qui n'ose pas dire son nom, la position de Boisset est



Yves Boisset

simple. « Ou bien il n'y a pas en France de censure politique, dit-il, et on nous laisse tranquilles. Ou bien la censure politique existe, et, dans ce cas-là, nous le dirons très haut. Mais de toute façon, nous tournerons le film. S'il le faut, nous nous passerons des autorisations. »

C'est ce que toute l'équipe du film a fait dimanche dernier. Le scénario prévoyait une scène où Jean-Louis Trintignant (Darien) participe à une manifestation. Evidemment, il n'était pas question de demander leur concours aux forces de l'ordre : Trintignant a donc manifesté contre la guerre du Viêt-nam avec les militants de la Ligue communiste. Les gardiens de la paix ont fait de la figuration gratuite et massive.

Pourquoi essaie-t-on de décourager Boisset ? Parce que les souvenirs que rappelle son histoire sont si précis et si mauvais qu'on aimerait bien que le film ne sorte pas... et si honteux qu'on n'ose employer qu'une censure clandestine.

Pourtant, dans « l'Attentat », tout ne rappelle pas l'Affaire, « car la réalité est si peu vraisemblable, dit Boisset, que par souci de vraisemblance, nous avons dû nous en éloigner ». C'est ainsi qu'il y a dans le film un personnage bien loin de la réalité : un policier, un seul, qui s'efforce de faire la lumière. En vain.

MICHELE BACKMANN

A contre-pied

On refuse les pères Noël

Qu'est-ce qu'un inspecteur, dans une classe de l'enseignement secondaire ? Pour les élèves, un visiteur inattendu, pour les maîtres, beaucoup plus : en principe, un conseiller pédagogique expérimenté, un véritable père Noël pour les jeunes professeurs parachutés de frais.

Mais dans la pratique ? Rien ne ressemble plus à la robe rouge des pères Noël que la robe rouge des juges. Et M. l'inspecteur appartient, en fait, plutôt à la seconde catégorie. Au fond de la classe, il rédige un rapport. Ce qui n'aurait rien de choquant s'il avait les moyens d'apprécier vraiment l'efficacité d'un enseignement, connaître les caractéristiques de la classe et, plus tard, examiner les résultats ultérieurs. Logique, mais irréel. Dès lors, l'inspecteur ne jugera que sur l'attitude réciproque enseignant-élèves. Le professeur fait-il régner l'ordre — et quel ordre ?



Jocelyne Bensimon, professeur certifié au C.e.s. du Blanc-Mesnil, n'a pas voulu recevoir son inspecteur. Cinq ans de suspension sans traitement. Jocelyne Bensimon a fait la grève de la faim. Cette grève vient, au bout de 15 jours, de cesser. Mais pas l'épidémie croissante de refus d'inspection.

Le pavé de Rives-Henry

Condamné à quatre mois de prison avec sursis, André Rives-Henrys a immédiatement contre-attaqué, utilisant à fond l'atout dont il dispose vis-à-vis du gouvernement, qui n'est évidemment pas désireux de voir se dérouler une élection partielle à Paris dans les prochaines semaines. Le député-P.d.g. fait donc appel pour gagner du temps, sachant qu'en juin il sera trop tard pour le « démissionner ». En outre, en se présentant comme la victime d'une « machination destinée à atteindre le Premier ministre », il jette à Jacques Chaban-Delmas un pavé de l'ours dont celui-ci se serait bien passé.

Coup de fouet à Royan

Il y a quelques semaines, le Parti socialiste se trouvait, faute de troupes, incapable de présenter un candidat, contre le ministre Jean de Lipkowski, à l'élection législative partielle de Royan. Cet échec, gravement ressenti sur place, a agi comme un coup de fouet. Samedi, dans la salle du Casino, et malgré la tempête qui faisait rage, cinq cents personnes assistaient à la réunion-débat, organisée, avec Claude Estier et Pierre Lavau, par la section socialiste de Royan, qui compte aujourd'hui 40 adhérents. Premier résultat : trois colonnes dans le journal « Sud-Ouest » avec, comme titre, « Offensive socialiste en Charente-Maritime. »

Jean Rous s'en va

Après Gilles Martinet, c'est Jean Rous qui vient d'écrire à Michel Rocard pour lui dire qu'il ne renouvellerait pas son adhésion au P.s.u., auquel il reproche de devenir de plus en plus un « magma agitatoire ». Jean Rous reste ainsi fidèle à l'idée qu'il défendait déjà, après la Libération, à l'aile gauche de la S.f.i.o., à savoir qu'il n'y a d'avenir pour le socialisme que dans « l'alliance des forces populaires contre la conservation capitaliste ». Après ce départ, le P.s.u. a pratiquement perdu tous les éléments qui lui venaient du P.s.a., fondé au lendemain des événements de mai 1958 par des démissionnaires de la S.f.i.o. — notamment par Alain Savary, Robert Verdier et Daniel Mayer, qui sont aujourd'hui au Parti socialiste.

Le P.c.f. et Prague

La publication dans « l'Humanité » de samedi dernier d'un texte affirmant nettement que la position du Parti communiste sur l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie n'a pas changé, a d'autant plus d'intérêt qu'elle suivait de 48 heures le retour de Roland Leroy, qui a rencontré à Prague Gustave Husak et Vasil Bilak. Ce texte semble être beaucoup moins une riposte à « la campagne de la grande bourgeoisie » qu'une réponse indirecte aux dirigeants soviétiques et tchèques qui ont tendance à laisser croire que le P.c. français a gommé sa « désapprobation » d'août 1968.

Socialistes en Pologne

Une délégation du Parti socialiste comprenant Robert Pontillon, Emile Loo, Dominique Taddei et Joseph Menga vient de séjourner une semaine en Pologne. Elle a eu avec plusieurs dirigeants du Parti ouvrier unifié des conversations qui ont fait apparaître de nombreux points de convergence sur les problèmes de la sécurité et de l'élargissement de la coopération en Europe. Les représentants du P.s. ont visité Gdansk (l'ancienne Dantzig) et ont déposé une gerbe au monument élevé à l'endroit où, le 1er septembre 1939, les forces allemandes attaquaient la Pologne.

Toujours la voie express

Le projet de voie express rive gauche va sans doute revenir sur le tapis à la session de printemps du Conseil de Paris, qui s'ouvre le 6 mars. L'opposition que le groupe socialiste avait été, en décembre, le seul à manifester au projet de l'administration, s'étend maintenant à d'autres secteurs de l'opinion. Au cours d'une grande réunion publique, jeudi prochain à 20 h 30 (44, rue de Rennes), les élus socialistes parisiens expliqueront le sens politique de la bataille qu'ils ont engagée. MM. Boutet de Monvel et Virgili apporteront les raisons des architectes urbanistes de s'opposer à ce projet, et de nombreuses associations d'habitants viendront dire l'inquiétude de la population.

Le travail qui tue

Les accidents du travail font chaque année, dans les usines et sur les chantiers français, plus de 2 000 morts. C'est un chiffre qu'Edmond Maire, secrétaire général de la C.f.d.t., ne manquera pas de rappeler à Joseph Fontanet, ministre du Travail, au cours du débat télévisé « A armes égales » qui, mardi, les mettra aux prises sur le thème : les conditions de travail.

Ces 2 000 morts ne font pas de bruit. Les accidents du travail n'ont pas bonne presse. La drogue, qui tue chaque année quelques dizaines de personnes, a droit, elle, à la une et aux gros titres des journaux. Lorsque, dans un chantier naval, une plaque de tôle de plusieurs tonnes s'écrase sur les soudeurs, lorsque l'accumulation de gaz toxiques dans un atelier tue quelques ouvriers spécialisés, c'est la fatalité. Le hasard. La malchance. C'est-à-dire quelques lignes en quatrième ou cinquième page des journaux. A la rubrique des faits divers.

Exemple : « Le Progrès » de Lyon du 20 décembre 1971. « Un tragique accident du travail, lit-on, s'est produit hier, vers 18 h 30, à la Société minière métallurgique, 17, rue de Gerland. Un ouvrier nord-africain, M. Mohamed Salem, âgé de 37 ans et demeurant 24, avenue Jules Carteret, se trouvait devant un four qui ne fonctionnait plus. Alors qu'il procédait à une réparation, le contrepoids d'une trémie se détacha, dans des circonstances qui n'ont pu encore être expliquées, et alla frapper mortellement l'ouvrier. » Voilà ce qu'on peut lire entre le compte rendu d'un Arbre de Noël et l'histoire d'un faussaire en billets de loterie.

Un policier s'étonne

Les faits ne sont pas aussi simples que le dit cette coupure de presse. Le dimanche 15 décembre, à l'usine Pennaroya, un contrepoids de fonte de 500 kg déraille de son chemin de guidage et bloque la porte de chargement du four. Il faut réparer d'urgence. On apporte un palan pour manœuvrer le contrepoids. Quatre ouvriers s'efforcent de le soulever, tandis qu'un cinquième, Mohamed Salem, tente de le



remettre sur son rail. Lorsque le contrepoids est à un mètre cinquante du sol, la chaîne casse : Mohamed Salem est écrasé. Le directeur de l'usine arrive, se fait expliquer l'accident, demande au chef d'équipe de remplacer la chaîne qui a cédé. Puis il dit aux ouvriers présents : « Si quelqu'un vous demande quelque chose, vous ne savez rien ». Sur ordre du patron, la chaîne brisée est mise « à l'abri ». Il faudra, au cours de l'enquête, qu'un policier s'étonne des conditions de cet accident pour qu'un témoin, indigné, brave la consigne et aille chercher la pièce à conviction.

Cette affaire — à suivre — est exemplaire du comportement de certains patrons : limiter au minimum et quoiqu'il en coûte, la durée de l'arrêt de la production, dépanner en catastrophe, essayer de dissimuler les véritables responsabilités. La production d'abord, tel est l'unique préoccupation.

A cette même Pennaroya, de telles préoccupations sont si vives que les deux usines, Saint-Denis et Lyon, sont en grève depuis le 9 février — à cause des risques d'intoxication par poussières de plomb. La direction a porté plainte contre les délégués du personnel et la C.f.d.t., pour « entrave à la liberté du travail ».

Les cadences

La loi de la rentabilité est dure. Pour les ouvriers. Mais c'est la loi. Celle des patrons. La preuve : il y a en France 12 millions de salariés. Et plus d'un million d'accidents du travail chaque année : un accident toutes les trois minutes. Six morts par jour. Auxquels s'ajoutent 165 000 « accidents du trajet » dont plus de 1 500 mortels, et 4 000 cas de maladies « officiellement » professionnelles. Au total, plus de 25 millions de journées de travail perdues. Leçon des chiffres : un travailleur sur dix risque chaque année, un accident.

L'affaire Robert : une première victoire

Malgré 34 audiences, 27 jugements et 6 arrêts de la Cour de Cassation, la direction de la Saviem ne veut pas céder. Elle refuse de réintégrer un délégué syndical, Guy Robert, licencié illégalement il y a plus de trois ans.

Pourtant, la Cour d'Appel de Caen a confirmé, le mercredi 9 février, le jugement qui, en novembre, avait condamné le P.d.g. de la Saviem, le directeur de l'usine de Blainville et le chef du personnel à 3.200, 2.200 et 1.200 F d'amendes et de dommages et intérêts pour entrave à l'exercice des fonctions de délégué syndical.

L'affaire n'est pas encore terminée : un recours de la Saviem en Cassation est à l'examen. Mais toutes les organisations locales — C.g.t., C.f.d.t., P.s., etc. — qui avaient fait campagne pour Robert dès l'origine, restent décidées à obtenir sa réintégration. La pression des organisations politiques et syndicales réussira-t-elle où la Justice a échoué ?

Des cartes de soutien de 2, 5, 10 ou 50 francs sont proposées par le Comité intersyndical C.g.t.-C.f.d.t. de solidarité, Crédit lyonnais, Caen, compte n° 5012 — 82 - G.



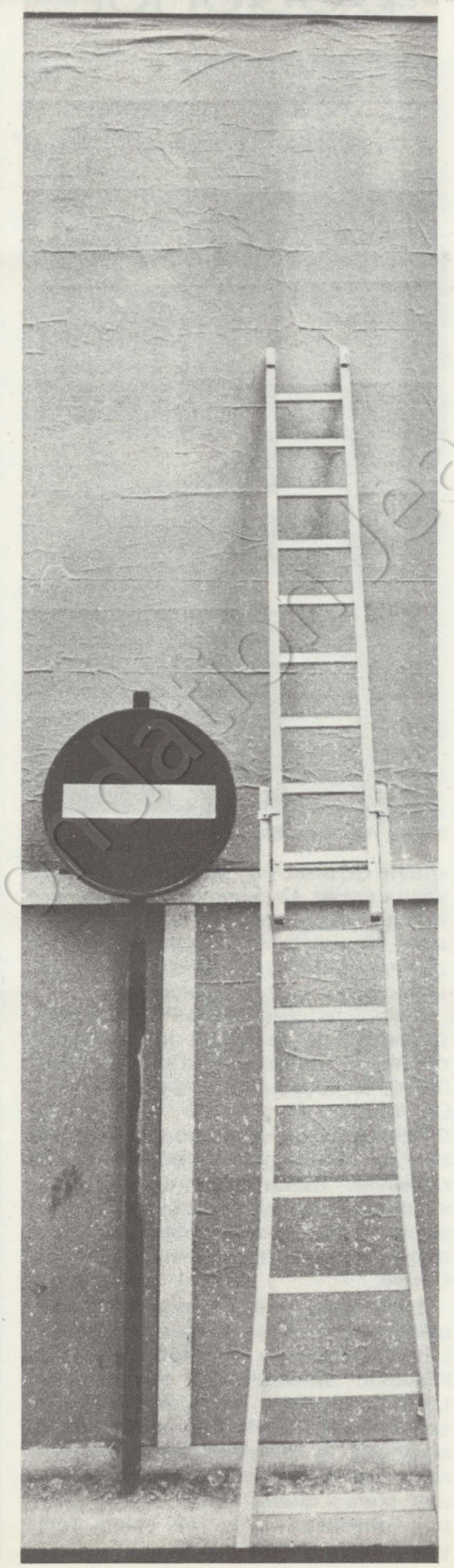

Les secteurs les plus dangereux : le bâtiment (320 000 accidents, dont 892 mortels, en 1969) et la métallurgie (311 000 accidents, dont 330 mortels). Les travailleurs manuels sont les plus menacés. Ils représentent 66 % des salariés, ils sont victimes de 86,8 % des accidents du travail.

Les causes des accidents : innombrables. Mais elles naissent toutes d'une même obsession : la course au rendement. Pour produire plus, on augmente les cadences, on multiplie les primes. Pour gagner plus, on ne fait pas les investissements de sécurité et d'hygiène nécessaires.

A l'usine Berliet de Vénissieux, il y a un mois, deux mécaniciens, Joseph Molina, 41 ans, deux enfants, et Louis Berland, 39 ans, sont occupés à réparer une presse de l'atelier d'emboutissage. Le premier est écrasé par un pont roulant qu'on n'avait pas jugé bon d'arrêter pendant la réparation. Il meurt sur le coup. Le second est projeté au sol, 12 mètres plus bas. Il succombe quinze jours plus tard.

Pourtant, dira-t-on, l'Inspection du Travail existe. Hélas, ses moyens sont minces. Son efficacité limitée. Au cours du congrès de leur syndicat, en mai 1970, les inspecteurs du travail déploraient « que la moitié des entreprises échappe à leur contrôle ». Ils précisaient que 50 % des accidents mortels sont dus à la non-observance des règles par les employeurs.

Le mal de Souillac

La sécurité ne consiste pas seulement à mettre des grilles devant les courroies, à donner des lunettes aux soudeurs et des chaussures à coques d'acier aux manutentionnaires, à peindre de couleurs différentes et normalisées les circuits d'eau, de gaz, de vapeur, et à distribuer des casques. Le danger, c'est aussi, parfois, l'air qu'on respire, le vacarme qu'on supporte. Dans le laboratoire d'essais des moteurs de Berliet, le bruit atteint parfois 115 décibels (le taux maximum admis par les médecins est de 75 décibels).

Il y a aussi les empoisonnements lents, progressifs — si lents que les employeurs ne les considèrent pas comme des maladies professionnelles. Un exemple : « le mal de Souillac ». En avril 1969, dans l'atelier de collage des usines de chaussures Souillac, à Coutras, près de Bordeaux, les ouvrières emploient une nouvelle colle, contenant 20 % de benzène. En octobre, la plupart sont atteintes de maux de tête, de nausées, de vertiges. Elles protestent. On leur répond : « C'est la pilule ». Puis elles tombent. Neuf d'entre elles sont paralysées des jambes et des bras. Diagnostic collectif : « polynévrite toxique ». Deux ans plus tard, toutes ne sont pas guéries, mais l'origine professionnelle de leur maladie n'a pas encore été reconnue par l'employeur ni par le ministère du Travail. Conséquence : elles ne bénéficient que de leur demi-salaire.

Au vestiaire

Refuser de reconnaître une maladie professionnelle, tenter d'éliminer les pièces à conviction d'un accident, ce sont des cas extrêmes. Si tous les patrons ne vont pas jusque-là, la plupart s'efforcent de ne pas déclarer les accidents, même mineurs.

« En effet, explique ainsi à « l'Unité » Mariot, du secteur social de la C.g.t., la multiplication des accidents augmente le taux de cotisation des entreprises. Souvent, dans le cas d'accidents légers on refuse d'accorder un arrêt de travail au blessé, mais on lui propose de le soigner gratuitement à l'infirmerie. Au besoin, on lui suggère de se faire soigner en assurance maladie, et l'entreprise paie la différence. D'ailleurs, il arrive que les travailleurs eux-mêmes préfèrent cette solution. C'est le cas, notamment, lorsque leur équipe bénéficie d'une prime collective de sécurité. Alors, ses camarades poussent le blessé à se taire... »

Fontanet qui a, paraît-il, des idées sociales, aurait l'intention d'humaniser la condition des travailleurs. Il aura, face à Maire, sur un problème où on ne peut se réfugier dans le dédale des chiffres et dans la brume des projets, l'occasion de s'expliquer. Clairement. Que proposera-t-il pour que les usines ne tuent plus ?

MICHELE BACKMANN et
NICOLAS BRIMO

Un honorable boucher

Lyon, novembre 1942. Le capitaine SS Klaus Barbie, responsable du « commando de la police de sûreté », apprend à mériter son surnom : le boucher. Tortures, exécutions, déportations, la panoplie du tortionnaire. Son zèle est prouvé; sa technique, efficace. Ses chefs doivent être contents de lui.

La Paz, février 1972. Un P.d.g. efficace — l'apprentissage sert toujours — Klauss Altmann, sort de prison. Pour dettes, dit-on. Pour se soustraire à la peur, diront d'autres. Entre les deux personnages, il y a plus qu'un lien : Klaus Altmann est Klaus Barbie, l'assassin de Jean Moulin.

L'histoire commence à la Libération. Barbie, sur la route de Bourgoin, s'était rendu aux Américains. Les Français n'étant pas, à ses yeux, des gens sérieux : ils auraient pu vouloir le juger. Il avait raison. Le juge militaire de Lyon allait délivrer contre lui trois mandats d'arrêt, les 31 août, 12 septembre et 6 décembre 1945. Les 16 mai 1947 et 28 novembre 1954, la Justice militaire le condamnait à mort, par contumace. Barbie était en fuite. Pas très loin, à Munich, puis à Augsbourg, où il était commerçant. Mais intouchable.

En mai 1950, lors du procès Hardy, le commandant Gardon, commissaire du gouvernement, déclarait qu'il avait souhaité une confrontation avec Barbie, mais que celui-ci « ne peut être extradé pour des raisons intéressant la Défense nationale des Etats-Unis ». Barbie avait eu, une fois de plus, raison. Il avait rencontré des gens compréhensifs.

Les années ont passé, Barbie a vieilli, est devenu Altmann. Il a voyagé, souvent, loin. Amérique du Sud, Italie, Egypte, France, Autriche. Malgré les démarches d'anciens résistants, la Justice allemande ferme le dossier. Pour faute de preuve. On est en juin 1971. De La Paz, Barbie doit sourire. Il est vivant, riche, respecté, reçu dans la bonne société bolivienne. Sa vie ne manque même pas de ce qui fit le sel de sa jeunesse : il est suffisamment intime avec les « honorables correspondants » pour que ce soit chez le correspondant local de la C.i.a. que l'on retrouve sa trace.

Puis vint Beate Klarsfeld. A 31 ans, elle a déjà une réputation. Depuis sa giffle retentissante au chancelier Kiesinger, elle a dénoncé, à maintes reprises, la douceur de nombreux gouvernements vis-à-vis des anciens nazis. Apprenant que le dossier de Barbie est enterré



Klaus Altmann-Barbie à La Paz.

« faute de preuve », elle établit un nouveau dossier. Le 5 septembre, elle écrit à René Pleven. Le 12, elle est à Munich avec 50 résistants français. La justice allemande doit rouvrir l'instruction. Les événements vont se précipiter.

Début octobre, Jean-Pierre Bloch, président de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (Lica), est reçu par Maurice Schumann. Ce dernier, après avoir vu la photo d'Altmann, lui assure que tout sera fait si l'on retrouve Barbie. On va le retrouver. Début octobre, une fuite vient du monde silencieux des réseaux. Décembre, Beate Klarsfeld apprend le nouveau nom et l'adresse de Barbie.

Entre-temps, la presse sud-américaine se fait l'écho de ces démarches. Le 31 décembre, le mari de Beate Klarsfeld demande au cabinet militaire du Premier ministre quelle est son attitude. Le 15 janvier, on lui assure que le ministère de la Défense nationale a tous les éléments du dossier. Mais il faudra attendre le 4 février pour que deux magistrats soient désignés.

Le 19 janvier, la presse française parle à son tour de la course-poursuite. Le Pouvoir ne bouge toujours pas. Le 26 janvier, Beate Klarsfeld s'envole pour le Pérou. Le 27, Barbie quitte le Pérou pour la Bolivie. Il a gagné une nouvelle manche. A la Paz, il va se retrouver pour quelques jours en prison. Motif : il avait des dettes. Pour 4 500 dollars, il retrouvera la liberté. Puis partira se cacher quelque part...

Une grave question

Nous en sommes au temps des questions. Pourquoi le gouvernement français, qui depuis septembre connaissait le dossier, n'a-t-il pas fait transmettre au Pérou, en temps utile, une demande d'extradition ? Pourquoi le gouvernement français, une fois Barbie passé en Bolivie, n'a-t-il pas fait diligence pour transmettre au gouvernement bolivien un dossier et une demande d'extradition ? Que le président de la République écrive plus tard à son homologue bolivien ne peut pas faire oublier ces retards. Pourquoi cette lenteur ? Qui y a intérêt ?

La question est grave. S'il est évident qu'auprès de certains gouvernements d'Amérique latine, Barbie est « comme un poisson dans l'eau », s'il est évident qu'il a reçu, pour service rendu, sans aucun doute, l'appui de certains services spéciaux et de la C.i.a. en particulier, il est difficile de croire que ce sont ces services qui ont freiné l'action du gouvernement français. Faut-il alors penser que certains tiennent, avant tout, au silence. Va-t-on tuer Jean Moulin une deuxième fois ? Car Barbie, qui arrêta Jean Moulin, premier président du Conseil national de la Résistance, sait beaucoup de choses et, en premier lieu, qui permit son arrestation.

Son savoir ne doit pas s'arrêter là. Ce sont ces douloureux secrets qui le protègent. Mais qui pourront aussi causer sa perte. Car, aujourd'hui, Barbie est « grillé ». Pourra-t-il, par une nouvelle plongée dans l'anonymat, se refaire une virginité ? Ou, utilisant les complicités et les appuis, devra-t-il, comme le docteur Mengele, le « médecin » d'Auschwitz, fuir au Paraguay ?

A moins que le gouvernement français, dans un simple sursaut de dignité, obtienne son extradition. Mais peut-on espérer en ces temps où la dignité est devenue une denrée fort rare ?

GUY PERRIMOND

Les réceptions de César

La venue du Chancelier fédéral à Paris a été pour Georges Pompidou l'occasion d'un nouveau cocorico : le chant du coq rythme les grands moments de la diplomatie du Président.

La visite d'Edward Heath à Paris l'an dernier, la rencontre avec le président Richard Nixon aux Açores furent autant d'Austerlitz. L'amour-propre national et la gloriole du prince trouvent leur compte dans ces exhibitions, dont le faste bruyant veut rappeler le Camp du Drap d'Or sans parvenir à nous faire oublier les réceptions de César Birotteau.

En effet, si la tradition du coq gaulois et de la prétention gaullienne est à coup sûr satisfaite, la continuité s'arrête là.

Ces fanfares ont ceci de commun qu'elles sont faites pour assourdir. Il ne faut pas que les Français perçoivent la réalité : que la politique extérieure de Pompidou va exactement à l'encontre de celle de son prédécesseur : de Gaulle était contre l'Angleterre dans le Marché commun. Pompidou est pour : elle y est. De Gaulle contestait les privilèges du dollar. Pompidou a admis le cours forcé de la monnaie-reine. De Gaulle, en matière de monnaie comme de défense, était l'ennemi farouche de toute intégration. C'est par la monnaie que Pompidou veut faire commencer l'union entre la France et l'Allemagne.

Si la gauche...

Etait-il possible de faire autrement ? Pompidou est assez représentatif de la bourgeoisie française : il sait s'arrêter. Il ne côtoie pas les précipices. Il admet, en lui-même, que la France n'a pas les moyens d'une politique d'indépendance. D'un point de vue « réaliste », Pompidou a raison et de Gaulle avait tort. Intégré à l'univers du libre-échange capitaliste, notre pays a-t-il encore un destin qui lui soit propre ? Les transferts de pouvoirs qui s'opèrent, dans la réalité, au profit des institutions internationales, des grandes firmes multinationales et des Etats étrangers, au détriment des centres de décision nationaux, sont si rapides que les transferts de compétence à des instances supranationales, dont s'émeuvent si souvent les communistes, sont bien peu de choses en comparaison.



L'entrevue Brandt-Pompidou, le 10 février.



La rencontre Nixon-Pompidou aux Açores.

Aussi bien, regardons-y de près : les décisions arrêtées à Paris entre Willy Brandt et Pompidou n'ont de portée que dans la mesure où elles figent un rapport de forces nouveau entre le mark et le franc. Ce n'est pas la création d'un baccalauréat commun ou d'un secrétariat permanent supplémentaire qui modifieront substantiellement les rapports franco-allemands. Autrement plus importante est la liaison de plus en plus étroite des deux monnaies. Le resserrement des marges de fluctuation entre le mark et le franc, rendu nécessaire par le développement du commerce franco-allemand — plus de cinquante milliards — implique l'intervention coordonnée des Banques centrales pour soutenir le cours de la monnaie défaillante. Cela signifie qu'en cas de faiblesse du franc, la Bundesbank nous viendra en aide. En matière internationale comme entre particuliers, les interventions financières sont rarement sans contrepartie.

L'Allemagne fédérale, par la force des choses, disposerait d'un droit de regard sur les affaires françaises, dès lors que notre bourgeoisie nationale ne saurait y mettre bon ordre.

A plus forte raison, dira-t-on, si un jour la gauche vient au pouvoir. En fait, il existe entre les pays européens de telles solidarités, non seulement monétaires, économiques et financières, mais aussi politiques et militaires, qu'il n'est pas certain que le rapport de force global soit au désavantage d'une expérience socialiste. La solidarité objective des pays industriellement avancés peut jouer aussi bien en faveur du socialisme que du capitalisme.

Penser cette solidarité et la préparer au niveau des organisations, par la mise en œuvre d'une véritable stratégie de luttes internationales, constituent des impératifs actuels.

Premiers soubresauts

Il est peu d'exemples d'une évolution linéaire qui ne comporte, en définitive, quelque répit ou quelque échappée. Le développement du commerce mondial est actuellement menacé par une crise monétaire dont nous n'avons connu que les premiers soubresauts. Les évidentes contradictions de la politique américaine ne peuvent manquer d'éclater : le déficit du Budget — vingt-cinq milliards de dollars — aidera peut-être à un début de reprise économique. Il provoquera plus sûrement un déficit accru de la balance extérieure et une défiance à l'égard du dollar que traduit, déjà, le prix exorbitant de l'or — 48 dollars l'once, soit dix dollars de plus que le prix officiel.

Des mouvements de capitaux de grande ampleur se produiront probablement, risquant de désorganiser les échanges mondiaux. Le président Nixon, ayant choisi le plein-emploi dans une année électorale, n'aura d'autre perspective que de faire sentir plus rudement à ses « alliés », notamment allemand et japonais, le poids de la tutelle américaine.

La reconversion de l'Empire américain n'est pas facile et l'Europe capitaliste, où la montée du chômage impose une réorientation fondamentale, n'est pas mûre pour prendre le relais.

JEAN-PIERRE CHEVENEMENT

La Longue Marche de Nixon

Pékin accueille le président Nixon après lui avoir distribué, en début de semaine, une volée de bois vert du style le plus classique : condamnations de l'impérialisme américain et de l'intervention au Vietnam. Ce qui ne peut surprendre, étant donné d'une part que la Chine a besoin, pour ses amis du reste du monde et en face de l'Union soviétique, de souligner qu'elle ne trahit pas le camp du « progressisme » ; d'autre part, qu'elle ne confond pas l'idéologie et les relations entre les puissances. De toute façon, la presse chinoise en réserve tout autant pour Moscou.

Du côté américain, on a l'esprit réaliste. Richard Nixon joue une bonne part de sa réputation dans l'affaire, ce qui n'est pas négligeable dans une année électorale. On aurait cependant tort de limiter les ambitions du président américain à ce genre de préoccupation, ou même à celle de trouver un moyen nouveau de terminer la guerre du Vietnam. Les U.s.a. tentent vraiment d'assimiler la réalité chinoise. Ont-ils les moyens de le faire ? C'est une autre question. Mais, ces moyens, qui les a ?

En quelques années, des tonnes de documents, d'ouvrages divers et de témoignages ont été publiés sur la Chine. L'analyse des raisons de la victoire communiste sur le Kuomintang est complète. La connaissance des faits survenus ensuite l'est à peu près. En revanche, la compréhension des mécanismes l'est beaucoup moins et personne ne peut prétendre apporter aujourd'hui une réponse convenable à ce sujet.

Nixon a tenu à rassembler le plus grand nombre possible d'informations, dans les domaines les plus variés. En bon Américain convaincu de l'intérêt des conversations directes, s'appuyant sur une bonne connaissance de l'interlocuteur, il a notamment cherché à se renseigner sur le caractère des principaux dirigeants chinois. André Malraux fut ainsi du lot des consultés. L'idée n'était pas absurde : l'auteur de « La Condition humaine » a assisté à la liquidation des communistes de Shanghaï par la diplomatie stalinienne. Il connaît personnellement Mao Tsé-toung, sans avoir cependant vécu les grands moments de la Révolution chinoise, comme Edgar Snow, mort mardi en Suisse.

Un homme malléable

Il n'est pourtant pas sûr que le caractère personnel de Mao soit le facteur le plus important dans la recherche de la vérité chinoise. Malraux critique d'art, écrivain et demi-philosophe, a pu peut-être en apprendre plus à Nixon que Malraux homme politique. Car les dirigeants chinois sont aussi les reflets d'un monde original, rencontre du communisme et de la Chine. Et le contenu des poèmes de Mao a autant d'importance, pour le comprendre, que ses écrits politiques.

Beaucoup des observateurs de la Chine communiste s'en tiennent à l'idée simple que tout a fondamentalement changé avec l'arrivée au pouvoir du communisme. Pour avoir adhéré à une doctrine « occidentale », la Chine n'aurait plus de passé. La preuve, c'est qu'elle le renie, ainsi que la révolution culturelle l'aurait montré. Une autre preuve serait qu'elle s'engage dans la voie de l'industrialisation.

Cette façon de voir relève d'un égocentrisme occidental qui fait que les valeurs de nos sociétés seraient les seules concevables. Nos méthodes de pensée, qui nous viennent de l'antiquité grecque et que l'Europe, prenant la relève du bassin méditerranéen, a promené d'un bout à l'autre du globe, auraient une qualité universelle. Le monde n'est pas habité par des hommes, mais par un homme d'autant plus malléable qu'il est, en fait, une sorte d'abstraction.

L'échec de toutes nos religions, philosophies ou dogmatismes universalistes, devrait pourtant pousser à la modestie. Le dernier en date est justement celui du marxisme, considéré non plus comme la philosophie de la pratique, mais comme les Tables de la Loi. Moscou, Rome, Bucarest, Pékin, Belgrade, Santiago du Chili, etc. sont là pour nous rappeler que la loi universalisée était bien fragile devant les contraintes de l'Histoire et que, s'il existait incontestablement des mécanismes communs à toutes les collectivités humaines, l'originalité de chacune d'elles n'était pas contestable.

Ne pas tenir compte, pour juger de la Chine d'aujourd'hui, des mécanismes mentaux développés dans un passé millénaire, c'est vouloir ignorer chez un adulte l'enfance qu'il a connue. Ne découvrir, par exemple, dans la révolution culturelle qu'une manœuvre de





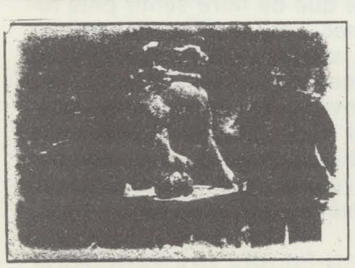
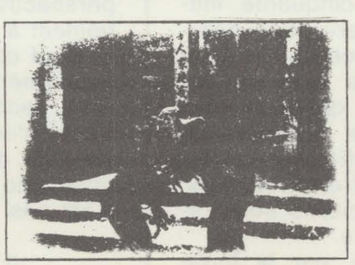



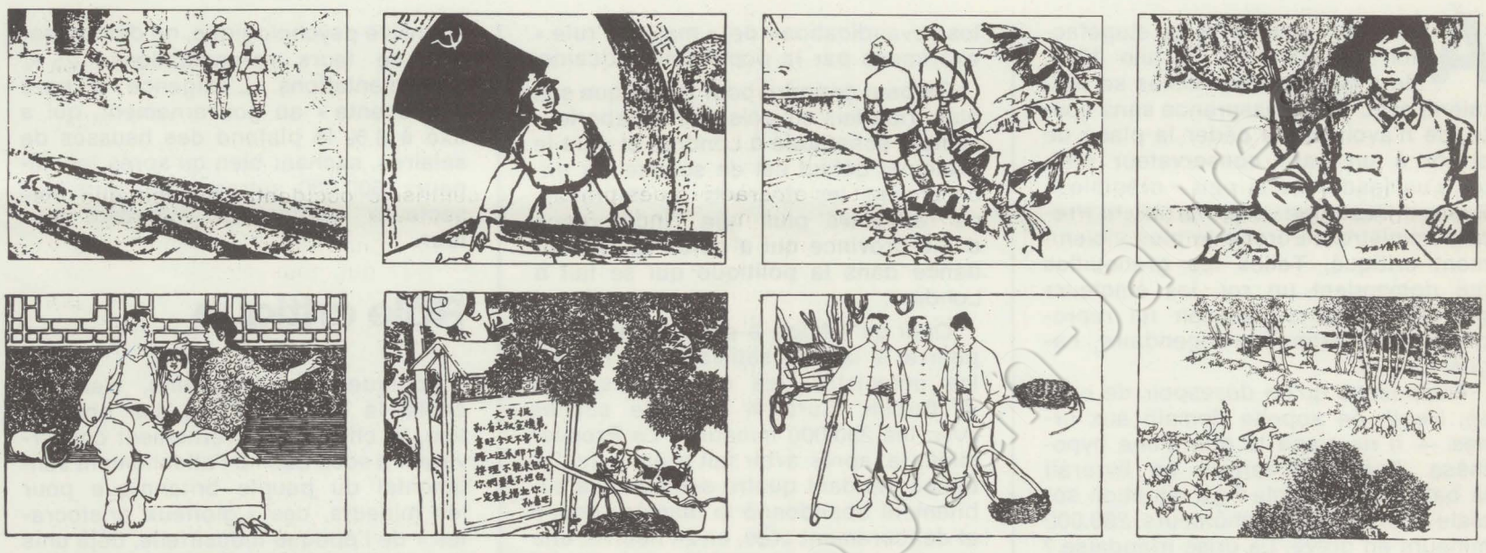

Ceci est un document : le « roman-photo » et les bandes dessinées dont nous reproduisons des extraits ont un succès considérable en Chine, où ils servent à l'édification politique des masses. Leur publication systématique en Europe ne s'est encore faite qu'en Italie, dans un recueil « Fiumetti di Mao » (Editori Laterza).

En page précédente, l'histoire de Lei Peng; ci-dessus, « Le Détachement rouge féminin » et « La Fille de la Commune populaire ».

Ce n'est pas un mince paradoxe de voir la Révolution culturelle s'emparer de ce que l'Occident considère souvent comme le plus mineur des genres d'une sous-culture commercialisée.

grande envergure dans le cadre d'une lutte pour le pouvoir, ou bien qu'une tentative de réhabiliter les fondements d'un marxisme-léninisme d'autant plus pur qu'il n'existe souvent que dans l'imagination de ses inventeurs actuels, c'est se priver d'une belle occasion de découvrir que le marxisme est aussi, sinon d'abord, une analyse rigoureuse de la totalité d'un fait.

La Chine de 1973 aurait, pense-t-on — faute de statistiques précises — huit cents millions d'habitants, un peu moins de la moitié s'inscrivant dans la catégorie « population active », un peu plus du huitième dans celle de « population urbaine ». Quant aux salariés de l'industrie — la classe ouvrière — ils représentent environ 3 % du total. Dire que le communisme chinois est un communisme de paysans est devenu une constatation banale. Noter qu'il n'existe pas de raisons sérieuses pour que le salariat industriel prenne en Chine, avant quelques siècles, si tant est qu'on souhaite y parvenir, une importance quantitative et une signification qualitative semblable à ce que nous connaissons en Occident, pourrait être une source de réflexion.

Mais encore plus, se rappeler que, parmi les fondements de la pensée chinoise, existent le refus de la logique telle que nous la concevons; la conviction de la supériorité de la pratique sur la théorie; l'incapacité à créer les religions révélées; la conception d'un égalitarisme absolu devant les responsabilités qu'on a à l'égard de la collectivité; enfin, la certitude d'être, en soi, suffisamment satisfaisant pour pouvoir se passer des autres, tout cela permet de découvrir que les raisons du grand schisme communiste n'appartiennent pas seulement à l'histoire immédiate. Et rend bien vaine la tentative d'analyser l'événement chinois au travers de nos moules de pensée. Et bien ridicules les adorations maoïstes à Paris ou à Washington.

Les nouveaux Martiens

Depuis cinq millénaires, la Chine a suivi sa « voie originale » de développement, qui lui permit, par exemple, d'inventer la boussole sans pour autant découvrir l'Amérique. Aux sociétés occidentales hiérarchisées en fonction de la qualification technique — qui découle elle-même de la division du travail — la Chine maoïste oppose une société hiérarchisée à partir de la place que chacun est capable de prendre dans la lutte pour la cause du peuple. Peu importe que cette « cause du peuple » ne soit, peut-être, que celle d'une équipe au pouvoir : l'essentiel est que les masses chinoises soient persuadées que la connaissance de la pensée de Mao représente une valeur supérieure à la connaissance de la géométrie euclidienne.

La révolution culturelle a été aussi l'occasion de retrouver cette originalité millénaire. En condamnant les « quatre vieilles », les gardes rouges jetaient moins dans les poubelles de l'Histoire le passé de la Chine que l'idéologie bourgeoise. Avant cette apparemment folle période, le mot d'ordre de la modernisation s'imposait à tous, exprimant un réalisme copieur du monde occidental. Depuis, il a disparu et il lui a été substitué celui d'actualisation, montrant que ce qui importe le plus est de mettre la continuité chinoise à l'heure du monde moderne, et non pas de la faire disparaître au profit de ce monde.

Jusqu'à d'éventuels « Anti-Mémoires » supplémentaires, nous ne saurons pas si Malraux a pu ou su expliquer cela à Nixon. Ce dernier découvrira-t-il, au cours d'un voyage absorbant, qu'est sans doute en train de naître sous nos yeux la première contre-culture en face de la nôtre ? Les Martiens, vainement cherchés par les sondes Mariner, habitent tout simplement de l'autre côté du Pacifique.

CLAUDE FUZIER

Heath s'enfonce dans les ténèbres

Arrivé au pouvoir à la stupéfaction générale, le 18 juin 1970, alors que les travaillistes se ventaient, avec trop d'assurance sans doute, de n'avoir pas à céder la place de si tôt à un parti conservateur affligé d'un leader aussi peu « crédible », Edward Heath est, aujourd'hui, le Premier ministre d'Europe le plus violemment critiqué. Telles les grenouilles qui demandent un roi, les électeurs qui l'ont porté au pouvoir lui reprochent son obstination légendaire, naguère vertu.

Supposons qu'en désespoir de cause, Heath en appelle demain aux urnes — il ne s'agit là que d'une hypothèse. Sur quel terrain se livrerait la bataille électorale ? La situation sociale ? Un million de chômeurs, 280.000 mineurs en grève. La crise irlandaise ? 50 soldats britanniques tués et plus de 250 morts irlandais depuis le début des troubles. L'entrée en Europe ? 44 % des Britanniques y demeurent hostiles.

Décidemment, Heath a mieux réussi à Paris, à Bonn ou à Bruxelles que chez lui. Que ne dit-on de l'autre côté de la Manche ? Pour l'un, c'est à la désintégration de la République de Weimar, pour d'autres, c'est à la France de mai 1968 qu'il convient de comparer la passe actuelle.

Province ou colonie

C'est dire combien cette crise — la plus sérieuse que l'Angleterre ait connue depuis la guerre — échappe aux comparaisons, et cela pour le seul motif qu'il s'agit en fait d'une crise d'identité. La Grande-Bretagne n'est pas encore européenne à part entière; ses liens naturels avec l'allié américain se distendent; du Commonwealth, il ne lui reste que des servitudes. A l'heure même où son chef de gouvernement tourne résolument le regard vers l'Europe, elle s'enlise dans des difficultés héritées de son passé impérial et industriel.

On ne résume pas toute la vérité en affirmant que c'est « l'impérialisme anglais » qui tente de survivre en Irlande du Nord. Le débat n'est pas tranché de savoir si l'Ulster est une province ou une colonie du Royaume Uni.

Mais le fait est que l'armée britannique s'y trouve pour garantir des droits d'une majorité, alors qu'ailleurs, en Rhodésie, son gouvernement a montré moins d'acharnement à défendre les revendications de « majority rule » exprimées par la population africaine.

On peut craindre pour Heath que son plan irlandais en trois points, laborieusement échafaudé à Londres et dont le principal défaut est de sommeiller encore dans les dossiers de Whitehall, ne rencontre plus que l'indifférence d'une province qui a perdu toute confiance dans la politique qui se fait à Londres.

Quoi qu'il fasse à présent, Heath ne pourra à la fois satisfaire en Irlande les unionistes, les catholiques, l'Ira et Dublin. Aura-t-il plus de succès avec les 280.000 mineurs ? Le Premier ministre, après avoir fait preuve de patience pendant quatre semaines, a subitement abandonné la manière douce et délibérément créé, en 24 heures, une psychose générale en rationnant l'électricité, dans des proportions sans précédent en temps de paix. « Les usines ne tourneront qu'à 50 %, des millions de travailleurs seront réduits au chômage technique » : tel est le langage qu'a tenu Heath à l'heure où la nation avait moins besoin de semonces que d'encouragements.

« Premier ministre à mi-temps, voilà que vous mettez tout le pays à votre rythme », a rétorqué Harold Wilson. Pendant que le ton monte entre ces deux hommes, que leurs philosophies politiques et leurs caractères séparent en dépit de leurs origines sociales comparables, les mineurs, forts d'un soutien populaire, dont le gouvernement espérait avoir raison en lançant son offensive psychologique, ne démordent pas de leurs revendications : 25 % d'augmentations. L'exigence a paru « indécente » au gouvernement, qui a fixé à 8 % le plafond des hausses de salaires, sachant bien qu'après les mineurs, 600.000 autres travailleurs des secteurs nationalisés attendent leur tour.

Rôle critique

Logique avec lui-même, Heath a choisi la fermeté. Dans son obstination, le chef du gouvernement conservateur a sous-estimé l'attachement sentimental du peuple britannique pour les mineurs, ces « glorieux aristocrates » de l'époque industrielle, déjà unis entre eux par une très forte solidarité. Chose tout aussi grave de la part du « manager » qu'il est : il a préféré ignorer que le charbon, si surprenant que cela paraisse à l'époque atomique, constitue encore aujourd'hui, en Grande-Bretagne, la principale source d'énergie.

Pour n'avoir pas tenu compte de ces deux vérités toutes simples, Heath s'entend reprocher par le Parti travailliste de méconnaître la classe ouvrière. Du même coup, les travaillistes retrouvent dans ce rôle critique une raison d'être qui leur a bien manqué dans le débat sur l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun.

ANNE THIERRY



Les mineurs en grève dans la région des Midlands.

Habeas corpus

PAR HENRI-FRANÇOIS REY

Un journal, dit d'information, titrait l'autre jour sur cette statistique pour le moins effarante : 2 000 personnes, en France, chaque année, sont incarcérées, tout en étant parfaitement innocentes.

Vous avez bien lu : 2 000. Ce qui fait, à peu près, cinq de nos concitoyens qui, chaque jour, prennent le chemin du cabinet du juge d'instruction, puis de la taule, se sachant innocents et le criant, sans que personne ne prête attention à leurs protestations.

J'entends d'ici l'éternel blasé, dont le soi-disant scepticisme n'est qu'aveu d'impuissance : « Rien n'est parfait sur cette terre, et la Justice, pas plus que les autres institutions. Après tout, 2 000, c'est bien peu, ça pourrait être pire. Et puis, et surtout, vous le savez comme moi, la Justice et la police manquent d'argent, juges et policiers sont en nombre insuffisant. Ils ne peuvent pas tout voir et tout savoir. Bref, pas de quoi fouetter un chat, même fourré. Pas de quoi alerter l'opinion, comme on dit, il y a des problèmes plus importants. » Je n'invente rien, ce sont à peu près les propos que tenait l'autre jour, devant un micro, un louffiat patenté du Pouvoir.

Des problèmes plus importants, non. Pour la bonne raison que tous les problèmes sont importants, et que, s'il n'est pas question de les résoudre tous à la fois, il est question de les sérier, de les morceler, de les prendre à bras-le-corps et d'en arriver au bout.

Et ce problème-là, dont je parle, c'est celui de l'innocence bafouée, de l'innocence persécutée, de l'Injustice majuscule et quasi institutionalisée (puisqu'aussi bien on a prévu, pour ces 2 000 malheureux, une indemnisation globale de 250 000 francs. Que de bonté !). Et le problème, surtout, c'est qu'il est malsain, dans un pays démocratique ou se disant tel (enfin, qui se donne beaucoup de mal pour le paraître), que la Justice ait un budget tel qu'elle ne puisse remplir sa haute tâche, qui est d'éviter l'injustice, et pas autre chose.

Le problème, c'est que les juges soient mal payés et débordés de travail. Que les policiers soient mal payés et se contentent de n'importe quel aveu, obtenu ou non par la contrainte. Et que le suspect, sans autre forme de procès, c'est le cas de le dire, disparaisse dans les trappes boueuses de la prison.

Et à ces problèmes, il y a des solutions, bien entendu, et simples. Doubler ou tripler le budget de la Justice pour qu'enfin elle puisse convenablement remplir son exact rôle. Mais ça paraît d'une telle simplicité que personne n'a l'air d'y avoir pensé. Et ce n'est qu'une solution partielle, il y en a d'autres, et toutes de bon sens. Par exemple, placer les services de police, de toutes les polices, sous l'autorité directe de la Justice, pour appliquer cette règle d'or qui veut que la police soit auxiliaire de la Justice, et pas plus. Par exemple, instituer dans ce pays, qui ne sait pas encore ce qu'est l'authentique liberté du citoyen, cette règle essentielle qui a nom l'habeas corpus.

Homélies en tous genres

Je ne doute pas un instant que, ces deux réformes faites, les justiciables et les innocents seraient certes constamment sous le coup de la loi, mais aussi à l'abri de l'injustice légale. Puisqu'ils pourraient à chaque instant se justifier et se défendre.

Inutile de dire que de telles réformes ne peuvent s'imaginer que dans une démocratie véritable, où le respect du citoyen a force de dogme. Je ne parle donc pas de la France sous la Ve République.

Et pourtant, rien de plus simple à imaginer et à appliquer que l'habeas corpus. Rien de plus simple dans ses résultats et dans son efficacité finale. Nul ne m'a jamais démontré que l'Angleterre soit le pays où les criminels cavalent en toute liberté, où la société soit constamment menacée par des malfrats à l'abri des lois. Donner au citoyen, dès l'instant qu'il est soupçonné, tous les droits de se défendre, lui garantir un avocat dès la première seconde de sa comparution devant les policiers, est la preuve qu'un pays veut résoudre ce problème fondamental qui est celui des rapports justes entre les citoyens.

Je ne dirai jamais assez, et avec bien d'autres heureusement, que le système français de la garde à vue est un scandale et une honte, qu'il est la preuve que nous vivons dans un régime de semi-liberté surveillée, que nous foulons aux pieds cette fameuse culture, cette mythique civilisation, auxquelles monsieur Pompidou aime tant se référer dans ses homélies en tous genres.

Sans s'excuser

Et il suffit non pas de mettre en lumière, une seule fois, quelque affaire célèbre, donc exceptionnelle, pour avoir bonne conscience, mais de s'attacher, bien plutôt, à des faits quotidiens. Celui-ci, par exemple, et qui est courant : un petit vol, une bagarre dans la rue, non loin de là un Arabe que l'on a aperçu, et tout naturellement, si je puis dire, l'homme est soupçonné, arrêté. Pour peu qu'il bafouille, qu'il s'exprime mal, qu'il soit intimidé, quelques mois de taule sanctionneront la couleur de sa peau. On le libèrera sans doute, puisqu'il est innocent, mais, croyez-moi, ce sera sans s'excuser, et le mal sera fait, le plus grave, celui qui institue l'injustice et la perpétue.

2 000 hommes et femmes, innocents, qui ont connu la prison chaque année — et nous connaissons la qualité de nos geôles ! Peut-être, grâce à cela, pourra-t-on parler d'un « certain malaise » de la police et de la Justice, sans être traité de provocateur venu de l'extérieur, comme l'espion vient du froid, selon la dialectique chère à Pleven.

© Fondation Jean Jaurès

La trame de la vie

Socialisme, science et technique... Malgré son titre austère, la rencontre prévue ce week-end par le Parti socialiste risque d'être animée (1). Notamment lorsque le Dr Jacques Baillet présentera « Psychanalyse du comportement politique », devant un public réunissant chercheurs et... militants politiques.

Plutôt que de répéter à l'infini : « Ah ! si nous étions au pouvoir », les organisateurs ont préféré poser les problèmes dans toutes leurs dimensions — y compris celles où les données actuelles du socialisme peuvent être remises en cause.

L'enveloppe

Certes, on partira d'un constat : la place de la recherche en France en l'an quatorze du régime. De 2,40 % du produit national brut en 1958, à 1,84 % en 1971.

Mais on ne fera pas semblant de croire que le problème de l'enveloppe budgétaire est le seul à se poser. Le rapport d'ouverture le souligne : quel que soit le régime, « l'innovation scientifique et technique suit la ligne de plus grande pente sociale ». Le système capitaliste privilégie la pente vers le profit, mais il peut être rejoint par d'autres dès qu'il s'agit de développer la puissance militaire, d'étendre la domination économique, de surveiller les citoyens grâce aux technologies nouvelles... Ou encore de sacrifier le cadre de vie à la croissance industrielle, comme le montrera Philippe Saint-Marc.

Contestation

Face à ces réalités d'aujourd'hui et de demain, l'analyse socialiste traditionnelle est-elle suffisante ?

Non ! répondront les animateurs du « groupe des Dix »... qui sont douze : deux biologistes, un informaticien, un cybernéticien, un psychanalyste, deux sociologues, un économiste, un philosophe, trois hommes politiques. Le groupe sera représenté par Jacques Robin, Henri Laborit, Jacques Baillet, Edgar Morin et Gérard Rosenthal.

« Jusqu'à ces dernières années, nous a dit leur porte-parole, l'homme a étendu sa connaissance et son emprise sur le monde extérieur. Dans cette période, marquée par les découvertes physiques et chimiques, le marxisme a su mettre en lumière le conflit entre les forces de production et les rapports de production.

Depuis dix ans, on en sait assez sur la nature intérieure de l'homme pour définir une théorie générale du vivant. Dans les domaines de l'évolution des espèces, de la génétique, du rôle du langage, des mécanismes du cerveau, nous disposons de faits objectivement connus. Ces faits ne nous laisseront plus en paix. Il faut les prendre en compte, non pour qu'ils nous dirigent, mais comme la science a pris en compte la gravitation et la pesanteur pour créer la navigation aérienne. Il ne s'agit pas d'esquiver les combats qui se posent encore en termes de survie — le Tiers Monde — ou de rapports de production. Mais les sciences du vivant et la cybernétique sont à intégrer maintenant dans une synthèse nouvelle du socialisme scientifique. »

Un tel langage sera-t-il écouté samedi et dimanche ? C'est probable. Qu'il soit accepté sans contestation, c'est une autre affaire.

DANIEL MITRANI

(1) Le samedi 19 février, de 14 h 30 à 18 h; le dimanche 20 février, de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h; salle des Chemins de fer, 14, rue Jean-Rey, Paris (à côté du Hilton Suffren).

Une nouvelle griffe du Prêt-à-Porter Féminin :

CREE ET DIFFUSE PAR

Georges & Albert BENDER

DANS LE MARAIS - PARIS

128, rue de Turenne - PARIS (3e) - TUR. 57-57

ELEMENTS

revue internationale de gauche pour la paix au proche-orient

Pour comprendre les événements :
la seule revue où les gauches arabe, israélienne et les Palestiniens s'expriment côte à côte.

Le numéro 8/9 vient de paraître :

« LA NOUVELLE REFLEXION ARABE »
et
« LES PALESTINIENS : UNE STRATEGIE DU POSSIBLE ? »

En vente dans les librairies et à la rédaction :
15 rue des Minimes, Paris (3e)
Tél. : 887.06.65

Abonnement simple : 24 F.
Abonnement de soutien : à partir de 50 F.
Abonnement étudiant : 15 F.

La Mercouri et les colonels

« Mme Mercouri ? M. Pattakos, ministre grec de l'Intérieur, vous a déclarée ennemie du peuple. Il a dit que vous faisiez un tort considérable au pays au point de vue moral et économique. Vos biens seront confisqués et vous perdrez la nationalité grecque ». C'était le 12 juin 1967. Le journaliste qui appelait Mélina Mercouri ajoutait : « Vous avez un commentaire à faire ? » Avec colère Mélina répondit : « Je suis née grecque, je mourrai grecque. M. Pattokos est né fasciste, il mourra fasciste. »

C'est de cette réplique qu'est tiré le titre du livre que Mélina Mercouri vient d'écrire : « Je suis née grecque » (Editions Stock). Tout au long des 300 pages, elle nous raconte sa vie, son peuple, nous parle du fascisme ordinaire, puis du fascisme d'exception qui s'est abattu sur son pays. Elle nous dit la lutte difficile et patiente des Grecs, la complicité des gouvernements avec le régime des colonels, puis l'espoir. Ce livre, dont nous publions ci-dessous des extraits, est plus qu'un simple témoignage.



« Pas de communications avec la Grèce. »

La même réponse toute la nuit. Nous avons appelé l'ambassade grecque à Washington. L'ambassadeur Matsas était malade, hospitalisé. Et on n'a pu tirer de son personnel que la ritournelle : « Pas de communications avec la Grèce. » De même avec Georges Gavas, le consul de Grèce à New York : « Pas de communications avec la Grèce. »

A chaque fois, la phrase nous semblait plus menaçante. Toutes les cinq minutes, nous appelions les agences de presse. Elles nous confirmaient qu'il y avait eu un coup d'Etat militaire à Athènes, mais qu'on n'en savait pas davantage. Nous avons aussi téléphoné à Paris, à un ami journaliste. Il n'en savait pas plus que nous. Nous avons essayé de joindre mon père, qui se trouvait à Londres. Pas de réponse.

Et les amis affluaient dans notre chambre d'hôtel. Nous tentions d'y voir clair. Une dictature en Grèce ? Elle ne durerait pas deux jours ! Le peuple ne le permettrait pas. Les Américains ne l'accepteraient pas. Toute l'Europe mettrait le nouveau régime en quarantaine. Mais, chaque fois que nous téléphonions sans succès, un silence de veillée mortuaire tombait et, pendant ces silences, nous nous débattions contre des craintes que nous refusions d'exprimer. (...)

Il nous a fallu attendre plus de 36 heures pour savoir ce qui s'était passé au juste. Au début, la radio grecque ne diffusait que des slogans calculés pour tromper, pour jeter la confusion dans les esprits. « La Grèce est ressuscitée... Le peuple connaît enfin la vraie liberté... » Et puis plus rien, sinon des marches militaires. Enfin, un communiqué dénonçant « les dangers qui menacent l'ordre public et la sécurité de notre pays » et annonçant la suspension des droits civiques. Il était signé par Constantin, roi des Grecs, par le Conseil des ministres, son président, ses membres.

Tir à vue

Puis est venu un second communiqué, anonyme celui-là : « Les gens et les véhicules doivent vider les rues. On tirera à vue sur toute personne surprise dans les rues après le coucher du soleil...

Ensuite, ça a été la proclamation de l'état de siège : « Arrestations et détentions sont autorisées sans aucune formalité. La durée de la détention est illimitée. Tout rassemblement public ou privé est interdit et sera dispersé par la force. Des perquisitions pourront avoir lieu, sans aucune limitation, de jour comme de nuit, dans les immeubles privés ou publics. Toute correspondance sera soumise à la censure. » (...)

Cette nuit-là, 10 000 personnes ont été arrêtées. Naturellement, parmi les premières se trouvait Andreas Papandreou. On l'a brutalement traîné hors de sa maison et jeté en prison. Des milliers de gens ont été tirés de leur sommeil et embarqués, en pyjama ou chemise de nuit, dans des voitures ou des cars de police, sous la menace des fusils. Syndicalistes, administrateurs publics, membres des organisations de jeunesse, professeurs, avocats, journalistes, acteurs, tous subissaient le même sort.

Les jours qui ont suivi ont été un enfer. De plus en plus de détails sur la brutalité de la junte, sur les emprisonnements, les déportations. Il est devenu rapidement évident qu'aucun parti politique ne soutenait les colonels. Les arrestations persistantes des politiciens de droite prouvaient que les nouveaux maîtres du pays étaient isolés et, sous peu, il est devenu tout aussi évident que, pour survivre, ils devraient opérer des purges dans l'armée. Ils se sont attelés à la tâche de bon cœur. En un rien de temps, plus de deux mille officiers ont été congédiées. La presse était muselée. La censure était absolue. Aucun signe d'opposition active. La Grèce vivait dans la terreur. Et puis est venue la déclaration insensée de Papadopoulos qui m'a fait frémir d'horreur. Selon lui, la Grèce était malade; il fallait la ligoter sur la table d'opération et lui faire subir une intervention chirurgicale. Le chirurgien qui la charcuterait, c'était lui. J'ai compris que mon pays était entre les mains d'un boucher fou. (...)

Nous ne dormions plus. J'ai fini par dire à Julie qu'il fallait que je parle. Que je devais dénoncer les dictateurs. Je devais leur faire tout le mal possible. Julie m'a dit que je n'avais pas le choix. Mais il m'a avertie : si je commençais à me battre, il faudrait que j'aille jusqu'au bout; les colonels étaient des assassins qui ne se laisseraient pas chasser. Ils mentaient quand ils prétendaient qu'ils voulaient simplement donner un coup de balai et se retirer, leur noble mission accomplie; ils ne partiraient que s'ils étaient renversés. Il m'a parlé de Picasso et de Casals, qui avaient attaqué Franco et qui n'étaient pas rentrés en Espagne depuis trente ans. Il m'a expliqué ce que c'était de vivre sans passeport. Oui, je devais parler, mais avec la certitude que la junte réagirait, en sachant que je risquerais de ne pas revoir la Grèce avant longtemps. Si jamais je la revoyais ! »

L'information sous cellophane

Plus qu'une habitude : un tic. Il n'est plus de bonne réunion des instances dirigeantes de l'U.d.r. sans procès en règle de l'information télévisée. Vendredi dernier, le Comité central du mouvement n'a pas failli à la règle. Comme chacun le sait, une « vaste entreprise de subversion » mine le pays. Et la télévision n'est pas en reste. Michel Habib-Deloncle, à son tour, a entonné le couplet de la trahison. Pour « regretter que le libéralisme dont on a fait preuve à l'égard de la 1ère chaîne se traduise par un déséquilibre ».

Voilà deux ans déjà que le Premier ministre recueille les fruits amers d'une « libéralisation » lancée à grand fracas. De fait, la création, en novembre 1969, de deux unités autonomes d'information allait rapidement modifier la physionomie de l'actualité au petit écran.

Avec l'installation de Pierre Desgraupes à la 1ère chaîne et celle de Jacqueline Baudrier à la tête de la deuxième, le petit écran cesse peu à peu d'être l'annexe des ministères. Les attachés de cabinet perdent — sur ordre d'en haut — l'habitude de dicter leur conduite aux responsables de la Rue Cognac-Jay; les ministres s'abstiennent de paraître à tout propos — et souvent hors de propos — à l'antenne. Bref, un air nouveau circule. Celui-là même qui indispose si fort la majorité U.d.r...

Pourtant, il est douteux que le problème soit réglé pour autant. Et presque tout le monde s'en rend compte. la preuve : un sondage de la Sofres, réalisé pour A armes égales. Cinquante-huit pour cent des Français ne croient pas que « les grands courants d'opinion ont la même possibilité d'expression à la télévision ».

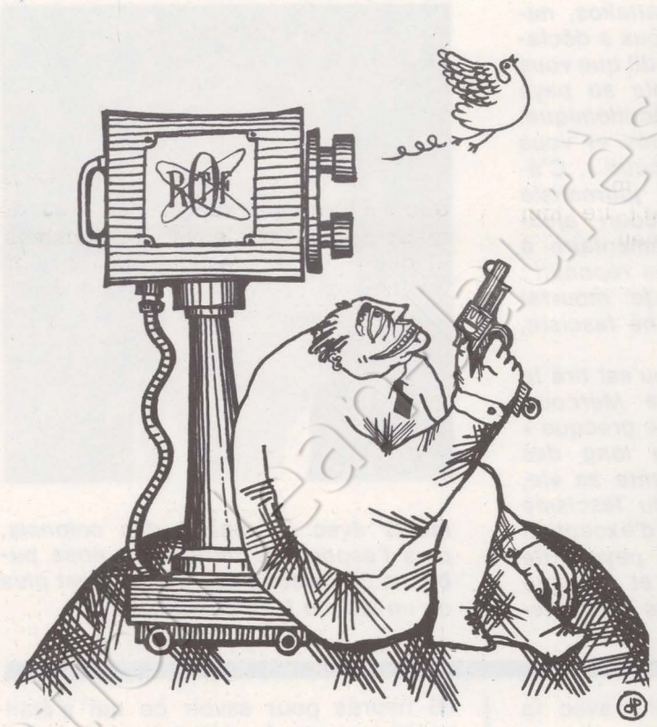



Jacqueline Baudrier.



Pierre Desgraupes.

Alors ? C'est qu'il ne suffit pas de diffuser les nouvelles que l'on s'obstinait à dissimuler, de traiter enfin de sujets jusque-là tabous, pour devenir, du même coup, crédible. On n'efface pas onze ans de mensonges et de silences coupables en quelques mois.

L'information, c'est avant tout un ton. Et là, depuis deux ans, on assiste à une véritable neutralisation de l'événement gênant. La méthode est simple : c'est celle du chronomètre-roi. Un

Au risque de vous plaire

L'événement de la semaine, à la télévision, ce sera l'émission A armes égales opposant, sur le thème : les conditions de travail (voir aussi notre article p. 8 et 9), **Edmond Maire, secrétaire général de la C.f.d.t., à Joseph Fontanet, ministre du Travail (ch. 1, mardi 22, à 20 h 30).**

VENDREDI 18 FEVRIER :

Nixon-Mao et l'affaire Barbie à Plein cadre (ch. II, 21 h 30)

« Les Chemins de la liberté » : un feuilleton quotidien signé... Sartre (France-Culture, 20 h.)

SAMEDI 19 :

A la découverte de l'écrivain Marguerite Yourcenar (ch. I, 17 h 55).

Les « communautés », une série d'André Bercoff (France-Culture, 8 h).

DIMANCHE 20 :

Reichenbach filme un concert de Rubinstein (ch. II, 13 h 20).

« Une certaine jeune fille » : Marie Curie, vue par Claude Santelli (ch. I, 17 h 05).

« Italie, Italies » : la Sicile socialiste et politique (ch. I, 18 h 55).

« Maître Puntila », de Brecht, extraits et débat (ch. II, 20 h 30).

Plain-chant, consacré au poète Aragon (ch. II, 21 h 15).

Ciné-club : « Jeux d'été », la mélancolie tendre d'Ingmar Bergman (ch. II, 22 h 20).

LUNDI 21 :

L'émission médicale de Barrère-Lalou : la mémoire (ch. I, 21 h 30).

Magazine du futur : quels loisirs ? (ch. II, 22 h 25).

« Sciences de l'homme » : l'information; avec Edgar Morin, Pierre Schaeffer, Duvignaud, Cazeneuve, etc. (tous les lundis, France-Culture, 18 h 15).

MARDI 22 :

« La Mort d'un cycliste », un classique du cinéaste Bardem (ch. II, 15 h 10).

MERCREDI 23 :

Show Dean Martin - Frank Sinatra (ch. I, 20 h 30).

Les Cent livres : le best-seller de tous les temps, la Bible (ch. I, 21 h 10).

JEUDI 24 :

Armand Lanoux adapte « l'Atlantide » et fait d'Antinea une militante du M.l.f. (ch. II, 20 h 30).

exemple-limite : « La parole est à l'Assemblée nationale », une demi-heure mensuelle sur la 2e chaîne. Un temps d'antenne « saucissonné » avec une belle impartialité entre les représentants des différents groupes parlementaires. Trois minutes à droite, trois minutes à gauche. Top, chronomètre ! Le tour est joué. Et les télespectateurs changent de chaîne...

Neutralisation

C'est à peu près le même système pour toutes ces émissions-débats qui ont fleuri sur l'une et l'autre chaîne. Avec des réussites spectaculaires, comme A armes égales, mais avec aussi, en général, un ennui parfait dont témoignent tous les sondages d'écoute.

Comme le soulignait un observateur : « Le sens du débat, c'est le débat lui-même, qu'il ait pu avoir lieu, et non pas telle conclusion qui relèverait du commentaire et gênerait donc la liberté du spectateur. Car nulle part ailleurs on ne se soucie autant de la liberté du spectateur. Sans aller, il est vrai, jusqu'à faire soupçonner les autres commentaires, implicites, ceux-là, de l'image et du montage ». On entre ici dans le vif de l'information télévisée.

Qui dit image, dit spectacle. Et c'est alors le deuxième aspect de l'information au petit écran : le goût de la dramatisation excessive, exotique ou bizarre. Le reportage doit faire choc. Un bon exemple de cette tendance : Une première, nouvelle mouture de Cinq colonnes à la une. Des interviews habilement tronquées, pour « faire court », des images « fortes », au détriment parfois de la simple vérité, des sujets « chauds », à l'exclusion de la « banalité quotidienne » : bref, un spectacle. Pakistan, oui, Garantie foncière, non...

Hors du ghetto

A ce petit jeu, que reste-t-il de ce qui fait la trame de la vie, aujourd'hui, en France, de la réalité quotidienne d'un système politique et social pour le moins discutable ? Quelques flashes dans le journal de 20 heures. Avec toujours, d'ailleurs, priorité au tiercé ou aux défaites de l'équipe de France de ski. A l'anecdotique sur la réflexion, à l'événementiel sur le permanent.

Résultat : « 58 % des Français, etc, etc. » Ce qui est d'autant plus grave que l'information représente près du quart de l'ensemble des programmes, et que la chasse est désormais impitoyablement menée contre les émissions qui se mêleraient, hors du ghetto officiel d'Information première et de 24 heures sur la 2, de traiter de sujets appelant la réflexion sur le monde d'aujourd'hui.

Non, il n'y a vraiment pas de quoi inquiéter les U.d.r. attachés à leurs privilèges. La télévision, information comprise, est suffisamment aseptisée pour éviter tout risque de contagion. Ou de « subversion ».

GEORGES SIMON

Culture : Opération livres d'alcôve

L'Unesco avait décidé que 1972 serait « l'année du Livre ». En France, il fallait bien faire quelque chose. Subventionner le Comité français n'était pas sans danger : bibiothécaires et utilisateurs de livres ne sont pas toujours enthousiastes, et puis ils auraient pu parler chiffres, des chiffres dont personne n'est très fier. Alors, quelques penseurs patentés se sont enfermés dans leur bureau, et une idée géniale en est sortie : offrir 2 millions de livres aux... jeunes mariés de l'année 1972. Cette opération tonitruante est préparée dans le plus grand secret — à peine osons-nous lever un coin du voile.

Pour l'année du Livre, il était nécessaire de mener une action à grand spectacle destinée à dissimuler ces problèmes, et tant qu'à faire en donnant lieu à de solides profits : le plus simple était d'offrir des livres.

A tous ? Il n'en était pas question. Aux chercheurs ou aux étudiants qui se plaignent ? Cela aurait empêché quelques achats individuels...

Il fut donc décidé de donner six livres de « bons auteurs », imprimés spécialement à cet effet, avec une reliure particulière, à tous les jeunes mariés de l'année. Soit pour 1971, 300 000 attributaires environ et sans doute un peu plus en 1972 — à l'annonce d'un tel cadeau, tous les célibataires vont se ruer vers les mairies, et c'est peut-être pourquoi le secret devait être gardé jusqu'à la dernière minute. En fait, il faut tabler sur 2 millions de volumes qui seront ainsi vendus par le ou par les éditeurs intéressés.

Le ou les ? Chacun sait qu'un tirage de cette importance, assorti de conditions particulières, comme c'est le cas ici (reliure spéciale), demande de gros moyens matériels. La maison Hachette, par exemple, dispose de ces moyens — le Livre de poche s'était vendu à plus de 24 millions dès 1963, et chacun sait que ces chiffres sont largement dépassés depuis.

Le choix de ces livres ne sera pas, paraît-il, laissé à la libre détermination des attributaires. Si cela les intéresse, tant mieux. Sinon, tant mieux aussi, car ils auront ainsi, malgré eux, consommé du livre. Alors, le choix des titres, croyez-vous, a donné lieu à une large information, à un référendum ? Nullement. Là encore, l'opération se mène sous le sceau du secret. L'essentiel est moins d'être utile au public que de favoriser tel ou tel éditeur par une grosse commande, sans frais publicitaires, sans risque de « bouillon », le tout à la charge du budget de l'Education nationale, c'est-à-dire du contribuable. On peut penser que ces 2 millions de livres reviendront à plusieurs millions de francs — vraisemblablement une dizaine, si l'on tient compte des frais de distribution.

La prospérité, bien connue, des bibliothèques publiques fait, il va sans dire, qu'elles peuvent se passer du milliard d'anciens francs que coûtera l'opération jeunes mariés.

FRANCOIS-MICHEL GONNOT

Impôts: les causes électorales de l'injustice

Pour les Français, février est le mois des feuilles d'impôts. Non seulement ils doivent payer leur premier tiers provisionnel, mais ils sont également tenus de remplir leur déclaration de revenus. Tous les ans, à la même époque, ces deux tâches rappellent aux contribuables de notre pays qu'ils sont des redevables du fisc. Chacun s'insurge alors contre cette condition, puis accepte avec plus ou moins de bonne grâce de s'acquitter de son devoir civique. On admet que l'Etat a besoin d'argent et qu'il faut bien lui procurer les ressources nécessaires à l'accomplissement des missions qui sont les siennes.

Une question politique

Cette année, la fiscalité n'est plus simplement un problème technique. La question prend véritablement une dimension politique. Ce qu'on a appelé « l'affaire Chaban » a fait comprendre aux Français que notre système fiscal est particulièrement injuste.



Giscard d'Estaing face à Georges Fillioud, de « l'Unité » (à droite), lors de l'émission sur l'avoir fiscal.

La maxime « à revenu égal connu, impôt égal », inventée il y a déjà deux ans et répétée sans cesse depuis, est à la fois une des grandes idées du ministre de l'Economie et des Finances, Valéry Giscard d'Estaing, et un des principes de la nouvelle politique fiscale du gouvernement. Cette formule signifie, théoriquement, que la taxation des revenus sera la même pour tous, salariés et non salariés. En fait, la réforme entreprise a pour conséquence véritable de diminuer la charge de ceux qui paient déjà moins que les autres (les non salariés) pour accroître celle de ceux qui paient déjà plus (les salariés).

L'opération est remarquablement maquillée derrière des apparences exactement contraires. Pour Giscard d'Estaing, les salariés sont favorisés en matière fiscale par rapport aux non salariés. Si l'on s'en tient aux barèmes officiels, cela ne fait pas de doute. Les salariés bénéficient d'une déduction de 20 % avant le calcul de l'impôt, alors que les non salariés voient leurs redevances calculées sur l'intégralité de leurs revenus. De plus, les salariés profitent d'une réduction d'impôt de 3 % qui n'est pas accordée aux titulaires d'une profession libérale.

C'est la raison pour laquelle le jeu de Giscard d'Estaing a consisté à réduire l'imposition des non salariés au cours des dernières années. La taxe complémentaire est descendue progressivement de 22 % à 6 %, pour être aujourd'hui supprimée. La réduction de 3 % a été généralisée à la quasi-totalité des contribuables.

Sous couvert de justice fiscale, on a abouti à augmenter encore la charge des salariés alors qu'on diminuait celle des non salariés. Et ceux-ci n'en sont même pas reconnaissants au Pouvoir. La preuve : l'agitation sans cesse croissante des petits commerçants. Bien entendu, il n'est pas question de critiquer le principe de base de Giscard d'Estaing. Il est normal que les revenus du travail, d'où qu'ils viennent, soient taxés de la même façon. Seulement, la connaissance des revenus par l'administration est très différente suivant les catégories de contribuables. A cet égard, on peut dire que le ministère a été trop vite en besogne et qu'il a progressé plus rapidement dans l'égalité de la taxation que dans la chasse à la fraude fiscale, celle-ci étant, évidemment, plus facile pour les non salariés...

Evasion et allégement

L'existence d'un écart entre les revenus réels et les revenus du fisc pour cette catégorie de contribuables ne veut pas dire que les titulaires de revenus non salariaux sont des gens malhonnêtes, mais que leurs possibilités de dissimulation sont plus grandes. Quand ils déclarent eux-mêmes leurs revenus au fisc, ils ont tendance à les minorer et à profiter au maximum de toutes les déductions autorisées, quitte à trouver des frais professionnels plus ou moins justifiés. A cet égard, la création de l'impôt sur le forfait témoigne encore de possibilités laissées au non salarié d'éviter une taxation sur ce qu'il gagne réellement.

L'explication est simple. Toutes les études et tous les sondages montrent que le gouvernement recrute une grande part de son électorat parmi les non salariés. Rien d'étonnant, dans ces conditions, que l'on s'efforce d'alléger la fiscalité de cette catégorie de contribuables. Le Premier ministre a beau répéter sans cesse qu'il s'efforce de

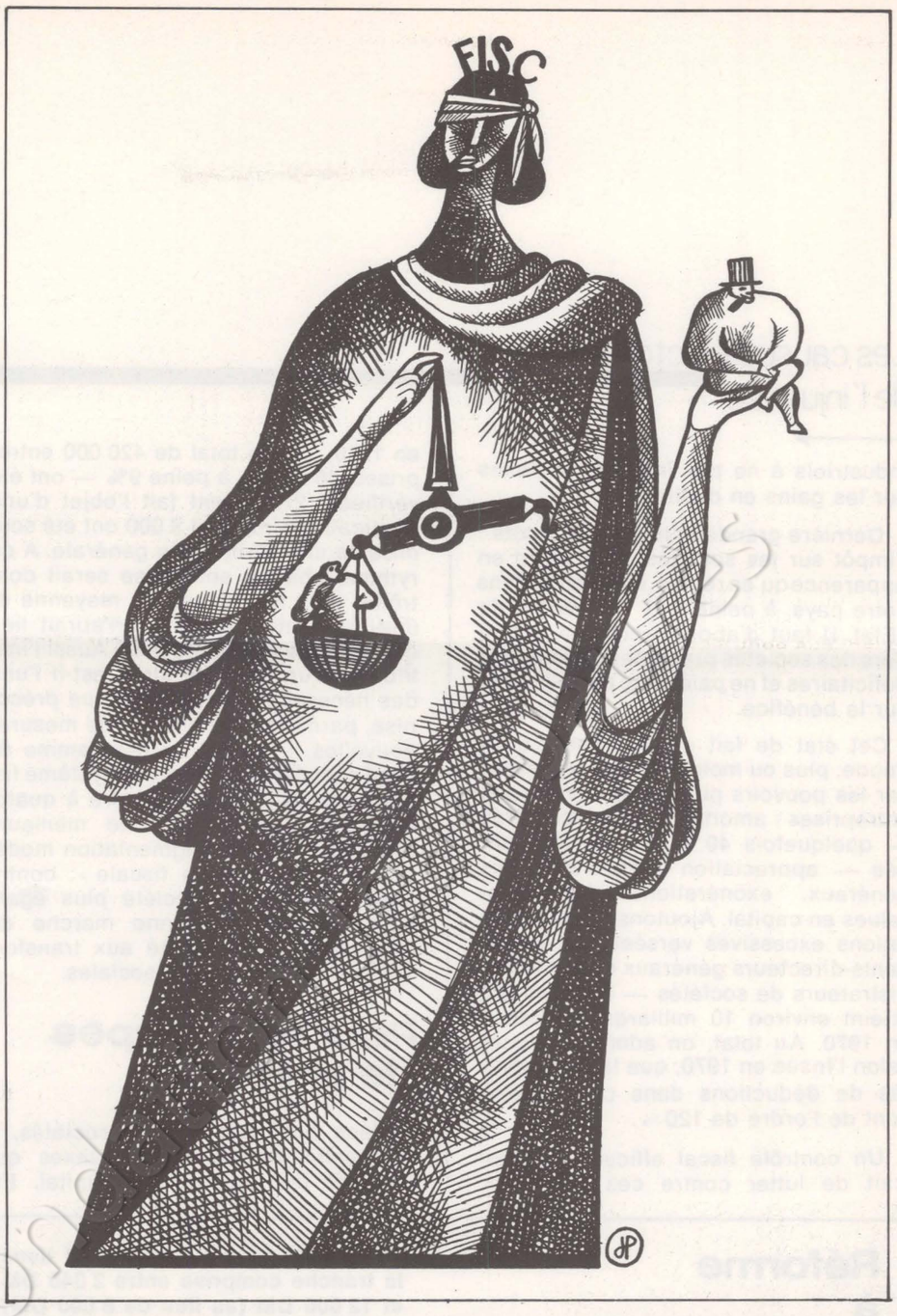

rechercher la fraude fiscale, on a de la peine à le croire.

Quels sont les progrès qui ont été accomplis depuis deux ans dans ce domaine ? Les inspecteurs des Impôts ont expliqué à plusieurs reprises qu'ils n'avaient pas de moyens suffisants pour faire une chasse efficace aux fraudeurs. Une enquête de l'Insee publiée en 1970, qui compare le revenu global des ménages tel qu'il a été déterminé par le fisc et le revenu réel tel qu'il est calculé dans les comptes de la Nation, a donné des résultats significatifs. Les possibilités de fraude des salariés dont les traitements sont déclarés par leurs employeurs — ceux-ci ont intérêt à déclarer le plus possible, car les salaires viennent en diminution du bénéfice imposable — ne dépassent pas 8 %. Alors que celles des artisans, commerçants et membres de professions libérales atteignent 150 % environ; et celles des agriculteurs, de l'ordre de 500 %. Ces pourcentages sont, évidemment, des pourcentages maximum. Il n'en reste pas moins — et c'est une évaluation moyenne calculée récemment — que l'évasion fiscale atteint 3 % pour les ouvriers, 10 % pour les cadres, 47 % pour les professions indépendantes et 78 % pour les exploitants agricoles.

Même si ces chiffres ne représentent que des ordres de grandeur, ils démontrent que Giscard d'Estaing ne s'est pas engagé sur la voie de la justice fiscale lorsqu'il allège le poids de la fiscalité directe des non salariés.

Autre anomalie de l'imposition sur les revenus : le nombre des ménages assujettis à l'impôt sur le revenu a plus que doublé depuis dix ans. Ils sont aujourd'hui plus de 10 millions, sur 20 millions de ménages au total. Les tranches d'imposition marquant la progressivité de notre I.r.p.p. (impôt sur le revenu des personnes physiques) n'ayant pratiquement pas bougé — d'environ 10 % — depuis cette date, six millions de ménages sont ainsi devenus contribuables sans que cela corresponde à une augmentation sensible de leur pouvoir d'achat.

T.V.A., rentes Pinay et capital

Toutes ces considérations sur l'impôt frappant les revenus du travail ne doivent pas être appréciées de manière absolue. Il convient de les rapprocher des autres formes d'impôts qui frappent le contribuable français : l'impôt sur la dépense, l'impôt sur la fortune ou d'autres sources de revenus de l'Etat, comme l'impôt sur les sociétés. Là encore, apparaît l'injustice flagrante du système fiscal français.

L'impôt sur la dépense, c'est celui que l'on paie sans s'en apercevoir, en achetant des marchandises, c'est-à-dire essentiellement la fameuse taxe sur la valeur ajoutée (T.v.a.). Particulièrement injuste, parce qu'il frappe de manière égale tous les contribuables, quel que soit le niveau de leurs revenus, cet impôt reste très lourd dans notre pays, où chacun sait que les taux de la T.v.a. sont supérieurs sur bien des produits à ceux de nos voisins européens. Si l'on peut admettre de taxer fortement les produits qui ne sont pas indispensables, comme les alcools et les tabacs, on comprend mal que les produits alimentaires de première nécessité subissent une T.v.a. de 7 % !

Ce n'est un secret pour personne : en France, il n'y a pas d'impôt annuel sur la fortune. Celle-ci n'est imposée que par le biais des droits de succession et de la taxation des plus-values lors de la vente des terrains à bâtir. Au total, peu de chose.

En effet, même lorsque le détenteur d'une fortune n'a pas songé à la convertir en « rentes Pinay », abusivement exonérées de droits de mutations, les héritiers en ligne directe ne paieront qu'au maximum 20 % du legs. En ce qui concerne les plus-values sur les terrains à bâtir, les modalités d'application sont telles que la taxe est finalement assez légère, en regard des bénéfices que procure la spéculation foncière.

L'impôt sur le capital est-il un impôt moderne ? Les avis sont partagés. Même si le taux en est généralement faible — de l'ordre de 1 % — beaucoup de pays l'ont adopté : la Suède, l'Allemagne, l'Italie, les Etats-Unis, les Pays-Bas... La France, la Grande-Bretagne et la Belgique sont les derniers grands pays

→

industriels à ne pas imposer de taxes sur les gains en capital.

Dernière grande catégorie d'impôts : l'impôt sur les sociétés. Plus lourd en apparence qu'en réalité, il alimente, dans notre pays, à peine 5 % du Budget de l'Etat. Il faut d'abord remarquer qu'un tiers des sociétés présente des résultats déficitaires et ne paie donc pas d'impôts sur le bénéfice.

Cet état de fait est favorisé par la fraude, plus ou moins légale, organisée par les pouvoirs publics en faveur des entreprises : amortissements accélérés — quelquefois 40 % la première année — appréciation libérale des frais généraux, exonérations des plus-values en capital. Ajoutons les rémunérations excessives versées aux présidents-directeurs généraux et aux administrateurs de sociétés — celles-ci ont atteint environ 10 milliards de francs en 1970. Au total, on admet, toujours selon l'Insee en 1970, que les possibilités de déductions dans ce domaine sont de l'ordre de 120 %.

Un contrôle fiscal efficace permettrait de lutter contre ces abus. Or, en 1970, sur un total de 420 000 entreprises, 36 000 — à peine 9% — ont été vérifiées; 27 000 ont fait l'objet d'une vérification simple et 9 000 ont été soumises à une vérification générale. A ce rythme, chaque entreprise serait contrôlée tous les 11 ans en moyenne et une vérification générale n'aurait lieu que tous les cinquante ans ! Aussi l'institution d'un contrôle strict est-il l'une des nécessités immédiates que préconise, parmi tout un arsenal de mesures nouvelles, le projet de programme du Parti socialiste. Le nouveau système fiscal proposé devant répondre à quatre impératifs : permettre une meilleure répartition et une augmentation modérée de la « pression fiscale »; contribuer à rendre la société plus égalitaire; faciliter la bonne marche de l'économie; être adapté aux transformations des structures sociales.

Pour les groupes de pression

Liées à l'impôt sur les sociétés, il faut enfin mentionner les taxes qui frappent les revenus du capital. En France, ces revenus sont ajoutés aux revenus du travail et c'est la masse formée par la somme de ces deux catégories qui sert d'assiette à l'imposition des ménages. C'est à ce niveau que se situe la querelle sur l'avoir fiscal, inventé en 1965 mais remis au premier plan de l'actualité avec les feuilles d'impôts de Jacques Chaban-Delmas. Une nouvelle fois, les revenus du capital sont privilégiés. Inutile de revenir sur le procédé de l'avoir fiscal, qui peut permettre aux gens possesseurs d'actions de se voir restituer de l'argent par l'Etat **(voir le n° 3 de « l'Unité »).**

« Il y a encore beaucoup à faire pour améliorer notre dispositif fiscal », déclarait Giscard d'Estaing à la télévision. On l'admet aisément. Quelques aménagements de détail n'empêchent pas que la politique fiscale du gouvernement reste très conservatrice. La « nouvelle société » n'a pas réussi à secréter une réforme fiscale juste. Elle reste au service du système existant et des groupes de pression proches du Pouvoir.

CLAUDE VINTOUX

Réforme à l'allemande

En arrivant au pouvoir en octobre 1969, le chancelier Willy Brandt a annoncé l'intention de son gouvernement de créer un système fiscal « juste et simple ». Datant du début de la République de Weimar, le système allemand est en effet assez complexe et comporte nombre d'anomalies ou de privilèges. Le 11 juin 1971, la coalition sociale-libérale a adopté les principes d'une réforme qui démontre une volonté d'assainissement et de plus grande justice, qu'il n'est pas sans intérêt de connaître au moment où le débat s'est ouvert dans notre pays.

Les points principaux du projet sont les suivants :

— impôt sur les revenus : la tranche non imposable passerait de 1 680 marks à 2 040 (le mark vaut 1,60 F); les revenus se situant dans la tranche comprise entre 2 040 DM et 12 000 DM (au lieu de 8 000 DM) seraient imposés selon un taux de 20 % ; de 12 000 DM à 130 000 DM, le taux serait progressif, jusqu'à atteindre 56 %.

— impôt sur les sociétés : le taux différencié appliqué actuellement (51 % sur les bénéfices mis en réserve et 15 % sur les dividendes) serait remplacé par un taux unique de 56 %. La double imposition serait supprimée et un système de retenue à la source instaurée.

— impôt sur la fortune : il ne pourra plus être déduit, comme c'est le cas aujourd'hui, du revenu imposable. Son taux, qui est actuellement de 1 %, serait abaissé à 0,7 % pour les personnes physiques. En revanche, il serait calculé non plus sur la base de la valeur de la fortune en 1935, mais sur celle de 1964, corrigée du coefficient 1,4.

— impôt sur la succession : il serait très sensiblement renforcé.

— les déductions : les primes d'assurance-vie, les cotisations d'assurances sociales, les dépôts d'épargne-logement ne pourront plus être soustraits du revenu global, mais du montant de l'impôt et seulement à concurrence de 20 % des sommes versées. Les abattements pour les enfants à charge seront remplacés par un système d'allocations mensuelles.

Résultat d'un compromis avec le Parti libéral, le projet est en retrait par rapport aux positions du Parti social-démocrate. Lors du congrès de Bonn, en novembre dernier, les délégués ont manifesté leur hostilité à la suppression de la double imposition des bénéfices et proposé que le taux d'imposition maximal sur les revenus soit porté à 60 %. Ces suggestions auraient au moins le mérite de fournir à l'Etat des rentrées fiscales supplémentaires, alors que le projet gouvernemental le privera au contraire d'environ 3,5 milliards de marks. Afin de compenser cette perte, Karl Schiller propose d'augmenter d'un point (de 11 % à 12 %) la T.v.a.

J.-L.W.

Dialogue avec nos lecteurs

Dans notre courrier de cette semaine, de nombreuses lettres, sur les sujets les plus divers. Il va de soi que, dans cette rubrique hebdomadaire de dialogue avec nos lecteurs, nous ne pouvons les publier toutes.

Parmi les critiques, celle de M. Bertrand Perissé, étudiant à Bordeaux, concerne le dernier article d'Henri-François Rey, à qui notre lecteur reproche, à propos de l'émission « A armes égales », de mettre tout le monde dans le même panier :

« On peut très bien lutter contre un Pouvoir qui avilit, défigure et dénature la démocratie tout en reconnaissant la valeur des initiatives de certains journalistes de l'O.r.t.f. N'est-il pas positif de confronter deux thèses sur des sujets d'une grande importance, de laisser s'exprimer, notamment par des films, des options divergentes ou contradictoires ? Je réponds oui avec force. Bien sûr, les dangers sont évidents, mais le problème est posé, c'est un moyen de secouer les téléspectateurs de leur indifférence. Même si l'on s'attache trop au côté théâtral des débats, on en retient toujours quelque chose. N'était-elle pas passionnante, la démonstration de Buron sur l'aide française aux pays sous-développés ? Et celle de Mitterrand sur l'inégalité des chances à l'école ? Et Rocard, Savary, Defferre et tant d'autres, n'ont-ils rien apporté aux téléspectateurs qui les ont écoutés ? Si : la passion de la justice. Une certaine image de marque des socialistes en France. »

L'humour de Mitterrand

Au nom du groupe démocratique de Cholet, Stéphan Chomyk, nous adresse une lettre fort élogieuse dont nous retenons ceci, qui concerne François Mitterrand :

« On connaît depuis longtemps son ironie mordante, qui d'un trait remet les choses à leur place. Je pense que le génie de notre pays aime cette manière qui est la démarche de la liberté d'esprit, quelle que soit la doctrine politique que, par ailleurs, on adopte. Mais nous pensons que la majorité du peuple français ne sait pas encore que Mitterrand est comme cela, combien il représente en fait cet esprit français et tous ceux qui ont soif de clarté, de justice, de vérité, souvent exprimé par ce trait concis, vif, humoristique. »

Plusieurs lecteurs ont réagi à ce que nous avons écrit sur l'Irlande. Voici deux opinions parmi d'autres :

« Toutes mes félicitations pour l'article lucide et courageux publié par « l'Unité » sur le problème de l'Irlande du Nord. Il comble les vœux de solidarité que nous éprouvons ici, en Bretagne, à l'égard de nos cousins irlandais, auxquels nous rattachent tant de liens culturels. Outre que cette campagne pour l'unification démocratique et pacifique de l'Irlande correspond bien à notre idéal de démocratie, j'y vois le double avantage d'un soutien aux efforts de nos amis travaillistes pour faire prévaloir la solution politique à laquelle se refusent encore les conservateurs, et d'une évocation de la Convention européenne des Droits de l'Homme, que la France n'a pas encore ratifiée. » (Pierre Bernard, Conseiller municipal de Lorient).

« Pour ce qui concerne l'Irlande, croyez que je ne peux pas approuver l'attitude des protestants. Seulement, il faut remarquer que derrière les catholiques il y a le Vatican, et il est logique que l'Angleterre ne souhaite pas voir la Papauté s'infiltrer dans ses affaires. Ceci dit, ce n'est pas une raison pour employer la violence. Sincèrement, je me demande quelle serait l'issue d'une Irlande réunifiée comme le veulent les Sudistes. Je pense qu'on ne tarderait pas à revoir l'Inquisition avec ses prisons et ses ghettos. » (Mlle Destrez, Paris 17e).

Abonnez-vous

Nous commençons avec ce numéro une nouvelle prospection auprès d'amis et sympathisants qui n'avaient pas reçu les trois premiers. Ils seront « servis » à leur tour pendant trois semaines mais nous leur demandons à eux aussi de faire l'effort maximum pour s'abonner rapidement et recueillir des abonnements autour d'eux. A tous merci.

Pour des raisons matérielles, les abonnements ne peuvent être mis en service que la semaine suivant celle où nous les avons reçus.

Plusieurs abonnés n'ayant pas reçu normalement le journal, nous avons fait faire une enquête auprès des P.t.t. Ceux qui se trouveraient dans ce cas seraient fort aimables de nous le signaler.

BULLETIN D'ABONNEMENT A L'UNITE
41, Boulevard MAGENTA - Paris 10e

Je soussigné (1).....

Profession .....

Demeurant .....

.....

*désire souscrire un abonnement**		*Je vous adresse le montant correspondant**	
normal de 6 mois à	*50 F* ☐	*par chèque bancaire*	☐
normal d'un an à	*90 F* ☐	*par chèque postal*	☐
de soutien à	*100 F* ☐	*ou virement*	
de soutien à	*150 F* ☐	*au C.C.P.*	☐
de soutien à	*200 F* ☐	*Roland Florian Paris 14920-38*	

**Cochez la case correspondante*

Date et Signature

(1) PRIERE D'INDIQUER NOM ET ADRESSE EN LETTRES CAPITALES

Bande à part

par Colin

« Toutes les armes sont bonnes aux adversaires de la liberté,

PSSS!

Répudiant par tactique la violence que

MERCI.

JE VOUS EN PRIE

c'est celui du communisme et de ses complices ».

SPLACH!!

rejette catégoriquement une France paisible et tout occupée à ses travaux, ils ont choisi pour supprimer la liberté un lent empoisonnement de la société, c'est-à-dire une subversion insidieuse Leur visage vous est connu.

c'est la vie personnelle du Premier ministre qui est en cause.

HA MAIS!

BING!

l'UDR et la majorité sont là, elles sauront imposer le respect de la loi

BEN!

utilisées par ceux qui ont préparé l'arrivée du fascisme en Allemagne et en Italie. C'est une véritable campagne de subversion. »

« *une entreprise de subversion caractérisée* » comparable, selon lui, à l'action de l'O.A.S. ou à l'action des gauchistes en 1968, André Fanton, secrétaire d'État à la défense nationale, a estimé qu'en politique il fallait parfois savoir « *être sectaire* ». M. Habib-Deloncle, député de Paris, directeur de *la Nation*, a lui aussi mis en cause la presse et souhaité que les journalistes ne tolèrent pas certaines méthodes au sein de leur corporation. Il a regretté aussi que le libéralisme dont on

IL NE PENSAIT SUREMENT PAS A FRANCE-SOIR SEUL JOURNAL NON SUBVERSIF, le Vendredi 11.2.72 IL AFFICHE EN GROS EN 1ère PAGE

L'aubergiste de Colombey qui a servi à boire à de Gaulle se marie

« *Dans toute entreprise gaulliste, il y a un effort de libération de l'homme, un agrandissement de ses moyens d'action, une reconnaissance meilleure de sa dignité.*

EN TOUT CAS NOUS NE FOUILLERONS PAS DANS LES POUBELLES ...

AH, MAIS!

Fondation Jean Jaurès

Imprimerie « d'Hebdo-T.C. » — 76-YVETOT